Centre de recherche sur les innovations sociales

La posture de justice épistémique de Parole d'excluEs : de l'analyse de sa mise en pratique à la création d'un outil réflexif

Mathilde Manon, UQAM
et
Grégoire Autin, UQAM, CRISES

Mars 2024

Les Cahiers du CRISES
Collection Études de cas
ES2401

Le contenu des Cahiers de recherche du CRISES n'engage que ses auteurs-es.

Cahiers du Centre de recherche sur les innovations sociales (CRISES)
Collection Études de cas - no ES2401
« **La posture de justice épistémique de Parole d'excluEs : de l'analyse de sa mise en pratique à la création d'un outil réflexif** »
Mathilde Manon et Grégoire Autin

ISBN : 978-2-89605-455-8

Dépôt légal : 2024

Bibliothèque et Archives nationales du Québec
Bibliothèque et Archives Canada

Pour citer ce document : Manon, Mathilde et Grégoire Autin (2024). *La posture de justice épistémique de Parole d'excluEs : de l'analyse de sa mise en pratique à la création d'un outil réflexif*, Les Cahiers du CRISES, Études de cas, ES2401, 52 p., Montréal: Centre de recherche sur les innovations sociales (CRISES).

Centre de recherche sur les innovations sociales

PRÉSENTATION DU CRISES

Le Centre de recherche sur les innovations sociales (CRISES) est un centre institutionnel de l'Université du Québec à Montréal (UQAM) rattaché à la Faculté des sciences humaines (FSH) et à l'École des sciences de la gestion (ESG).
Organisation interuniversitaire et pluridisciplinaire, elle regroupe près d'une cinquantaine de chercheurs-euses membres réguliers-ères et autant de membres associés-es.

Les membres réguliers-ères proviennent de 12 universités québécoises :

- Université du Québec à Montréal (UQAM) qui accueille le Bureau principal du Centre
- Université Laval
- Université de Sherbrooke
- Université Concordia
- HEC Montréal
- Université de Montréal
- Université du Québec à Rimouski (UQAR)
- Université du Québec en Outaouais (UQO)
- Université du Québec à Chicoutimi (UQAC)
- Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR)
- Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue (UQAT)
- Université TÉLUQ (l'université à distance de l'Université du Québec).

Le CRISES étudie des innovations qui sont sociales par leurs processus (nouveaux rapports sociaux, nouvelles combinaisons) et **par leur portée** (appropriation, institutionnalisation). Nous définissons une innovation sociale (IS) comme une intervention initiée par des acteurs sociaux pour répondre à une aspiration, subvenir à un besoin, apporter une solution ou profiter d'une opportunité d'action afin de modifier des relations sociales, de transformer un cadre d'action ou de proposer de nouvelles orientations culturelles. Le CRISES défend **une conception de l'innovation sociale n'étant ni bonne ni mauvaise *a priori* mais ancrée dans les rapports sociaux**, donc sujette à tensions et à conflits.

Le CRISES se distingue également en ce qu'**il étudie les IS en lien avec la transformation sociale qu'elles peuvent générer**. En se combinant, les innovations peuvent avoir à long terme une efficacité sociale qui dépasse le cadre du projet initial (entreprises, associations, etc.) et représenter un enjeu qui questionne les grands équilibres sociétaux. Elles deviennent alors une source de transformations sociales et peuvent contribuer à l'émergence de nouveaux modèles de développement.

La programmation scientifique 2020-2027 du CRISES cible un défi à la fois sociétal et analytique : analyser **la contribution des innovations sociales à la justice sociale et environnementale**. Cette programmation s'appuie sur le cheminement scientifique approfondi par les membres du CRISES depuis plusieurs décennies, notamment sur le lien entre IS et transformation sociale, mais aussi sur un profond renouvellement des appuis théoriques et des programmes de recherche des axes, rendu nécessaire par les nouveaux enjeux qui confrontent nos sociétés.

CRISES

Centre de recherche sur les innovations sociales

Les AXES DE RECHERCHE DU CRISES

Axe 1. La contribution des innovations sociales à la justice sociale et environnementale dans le champ des **politiques et des pratiques sociales**

L'axe étudie les IS dans leur rapport à la justice sociale selon une **dimension de lutte pour la reconnaissance et d'identité, ainsi que la redistribution des ressources socioéconomiques et de la participation** afin de questionner le renouvellement des pratiques d'intervention. Soulignons que celui-ci a aussi pour toile de fond le lien entre inégalités sociales et crise écologique. Pour étudier ce renouvellement, les productions de l'axe investissent quatre domaines d'études :

- Les politiques et pratiques sociales en contexte de vulnérabilité : santé mentale, vieillissement, handicap, pauvreté, déficiences, logement social, urgence (sinistres et crises).
- Les dynamiques d'intersectionnalité en intervention sociale et développement communautaire (genre, classe, diversité).
- La politisation de la justice sociale et environnementale.
- La recomposition du *Welfare Mix* : rôle des mouvements citoyens, des fondations philanthropiques et de l'économie sociale et solidaire, en lien avec l'État.

Axe 2. La contribution des innovations sociales à la justice sociale et environnementale dans les **territoires et milieux de vie**

L'axe étudie le territoire comme un **milieu où se génèrent des réponses collectives à la déterritorialisation** provoquée par la globalisation, qui fait que les principaux pouvoirs sur les plans financiers, productifs et technologiques se détachent de toute assise territoriale et de toute préoccupation pour les milieux de vie. De nouvelles IS permettent d'observer « à la loupe » l'expérimentation de modèles de développement, mais aussi par le sentiment d'appartenance des acteurs-rices et des citoyens-nes à leur territoire. Des arènes conflictuelles se constituent où les luttes de classes se combinent avec des luttes territoriales motivées par la défense d'acquis menacés, ainsi que par des aspirations à une société plus juste et équitable sur les plans environnementaux et sociaux. Quatre thèmes mobilisent les membres de l'axe :

- Les dynamiques environnementales en lien avec la gouvernance des ressources (physiques, humaines, culturelles, etc.).
- Les milieux de vie comme base de reconfiguration socioterritoriale.
- Les nouveaux modèles d'action en développement territorial en milieu urbain et rural.
- Les fractures socioterritoriales et les inégalités.

Axe 3. La contribution des innovations sociales à la justice sociale et environnementale dans les **organisations sociales et collectives**

Cet axe regroupe des projets qui cherchent à **comprendre comment les organisations sociales et collectives (OSC) opèrent la "mise en organisation" (en anglais "*organizing*") de la justice sociale et environnementale (JSE)**, **notamment par la voie de la démocratisation économique**, au sein de projets d'économie sociale et solidaire (ESS), circulaire ou collaborative, entrepris par et agissant pour des populations marginalisées, tant dans les centres urbains que dans les régions ou les économies dites périphériques. Les travaux de l'axe se déploient autour de cinq dimensions :

- La mise en formes organisationnelles de la JSE : formes hybrides (alternatives, communs, plateformes), critiques des entreprises classiques, ESS.
- La mise en pratique de la JSE au sein des OSC : entrepreneuriat alternatif (collectif, marginal, autochtone) ; outils de gestion et de gouvernance équitables et soutenables ; stratégies de décroissance.
- La mise en système des OSC pour la JSE : accompagnement des organisations ; écosystèmes ; méta-organisations.
- La mise en mouvement et en lutte des OSC pour la JSE : organisation de la transformation sociale ; relation organisation et société ; action collective organisée.
- La mise en perspective de la JSE par les OSC : indicateurs alternatifs de performance ; performativité de la mesure d'impacts ; perspective critique du management.

Axe 4. La contribution des innovations sociales à la justice sociale et environnementale dans le champ du **travail et de l'emploi.**

Les innovations sociales en matière de travail et d'emploi ont un impact sur les trois faces de la justice sociale : **la distribution, la reconnaissance et la représentation**. Ces enjeux sont d'autant plus saillants dans le contexte de la 4è révolution industrielle, avec le rôle croissant de l'intelligence artificielle et de l'économie de plateforme. Ces processus ont des impacts sur la qualité de l'emploi et de son encadrement, sur la division internationale du travail (sous-traitance, migrations), mais aussi sur la conciliation entre le travail réalisé dans la sphère de la production et celui affecté à la reproduction sociale. Face à ces mutations, des résistances, actions collectives et IS plus progressistes émergent, afin de défendre la justice sociale dans le travail et l'emploi, mais aussi les conditions d'une « transition juste » du point de vue écologique. Cinq thématiques structurent les travaux de cet axe :

- Les travailleurs-euses pauvres, les emplois faiblement qualifiés et faiblement rémunérés.
- Les innovations organisationnelles et managériales et les nouvelles modalités de dialogue social en milieu de travail et dans l'entreprise.
- Les temporalités sociales, la gestion des temps sociaux et la conciliation emploi/famille.
- L'action collective émanant du syndicalisme et des mouvements sociaux/identitaires.
- Le syndicalisme et les innovations institutionnelles face à la transition écologique.

Retrouvez le descriptif complet des axes de recherche du CRISES sur :
https://crises.uqam.ca/recherche/axes-de-recherche/

LES ACTIVITÉS DU CRISES

Notre Centre de recherche est d'abord un regroupement de chercheurs-euses qui profitent du partage d'un objet de recherche commun pour stimuler l'étude de l'innovation sociale. En plus de la conduite de nombreux projets de recherche, l'accueil de stagiaires postdoctoraux et la formation des étudiants-es, le CRISES organise toute une série de séminaires et de colloques qui permettent le partage et la diffusion de connaissances nouvelles. Le Centre dirige également plusieurs collections de Cahiers de recherche qui permettent de rendre compte des plus récents travaux des membres disponibles sur notre site internet : http://crises.uqam.ca.

Sonia Tello Rozas, Directrice

Centre de recherche sur les innovations sociales

NOTES SUR LES AUTEURS-ES

Mathilde MANON est candidate au doctorat en Études urbaines à l'Université du Québec à Montréal (UQAM) et membre étudiante du CRISES. Sa thèse de doctorat examine la contribution et la place qui est faite aux savoirs des personnes immigrantes dans la transformation de leur quartier d'installation. Auparavant chargée de projet et de mobilisation dans le secteur communautaire, ses travaux portent sur la participation des citoyens et citoyennes à la transformation de leur milieu de vie, dans une perspective de justice sociale et environnementale. Elle collabore avec l'Incubateur universitaire de Parole d'excluEs (IUPE) à divers projets depuis 2018, à Montréal-Nord.

Grégoire AUTIN (PhD en sociologie) est chercheur en milieu communautaire, co-directeur de Parole d'excluEs et de l'Incubateur universitaire de Parole d'excluEs, professeur associé de l'UQAM et membre associé du CRISES. Il s'intéresse à l'action collective, au changement social, aux enjeux de pauvreté, d'exclusion et d'injustices – sociales, environnementales et épistémiques – ainsi qu'aux méthodologies et aux approches de recherches-actions. Ancré à Montréal-Nord, il travaille en étroite collaboration autant avec des personnes vivant des situations de pauvreté et d'exclusion qu'avec des partenaires communautaires, institutionnels et universitaires.

TABLE DES MATIÈRES

REMERCIEMENTS XI

RÉSUMÉ / ABSTRACT XIII

1. INTRODUCTION 15

1.1 Contexte et objectifs de l'étude 15

1.2 Présentation du rapport 15

1.3 Fondements théoriques 16

1.4 Méthodologie et cadre d'analyse 18

1.4.1 Méthodologie 18
1.4.2 Axes d'analyse 19

2. LA MISE EN PRATIQUE DE LA JUSTICE ÉPISTÉMIQUE À PAROLE D'EXCLUES 22

2.1 La mission, les fondements et principes d'action de Parole d'excluEs 22

2.1.1 Donner la parole aux citoyen·ne·s 22
2.1.2 La complémentarité des savoirs au cœur de la mission 23
2.1.3 L'action citoyenne comme outil de transformation 25

2.2 Deux sphères de mise en pratique de la justice épistémique : la recherche-action et la mobilisation citoyenne 25

2.2.1 La recherche-action 26
2.2.2 La mobilisation citoyenne 30

2.3 Des défis à relever 34

2.3.1 Inversion des dynamiques de pouvoir et de la hiérarchie entre les savoirs 35
2.3.2 Faire face à l'hétérogénéité des groupes 36
2.3.3 Rendre visibles d'autres savoirs 37

3. LA BOUSSOLE DE LA JUSTICE ÉPISTÉMIQUE : UN OUTIL D'AIDE À LA RÉFLEXION ET AU PASSAGE À L'ACTION 39

3.1 Présentation de la boussole 39

3.2 Objectifs de l'outil 39

3.3 Processus de co-construction 43

3.4 Les apports de la boussole 44

4. CONCLUSION 46

BIBLIOGRAPHIE 49

REMERCIEMENTS

Les auteur·e·s remercient l'ensemble des personnes ayant collaboré à cette étude et tous·tes les participant·e·s au processus de coconstruction de la boussole de la justice épistémique. Nous remercions particulièrement :

Les chercheur euse s et professionnel·le s de recherche du CRISES :

Juan-Luis Klein

Sylvain A. Lefèvre

Sonia Tello-Rozas

Mélanie Claude

Les membres de l'équipe de Parole d'excluEs (en poste au moment du processus de coconstruction) :

Nomez Najac

Ricardo Gustave

Émilie Martineau

Olivier Bonnet

Bernard Gauvreau

Marie-Soleil Gagnon

Mélissa Lachance

Aimée You

Manuella Zinmakan

Nous remercions également Vincent van Schendel pour la relecture de ce rapport, ainsi que Marie-Soleil L'Allier et Baptiste Godrie pour la relecture du guide d'utilisation de la boussole de la justice épistémique.

RÉSUMÉ

La justice épistémique, théorisée par les épistémologies féministes et décoloniales, désigne le processus de revalorisation de savoirs dévalorisés, décrédibilisés voire rendus invisibles par les modes de production de connaissances occidentaux, patriarcaux et coloniaux. Ce rapport nous renseigne sur la manière dont ces approches théoriques à l'égard des processus de production et de validation des connaissances peuvent être utiles pour comprendre la manière dans les acteurs de la société civile mobilise et valorise les savoirs expérienciels de citoyen·ne·s en situation de pauvreté ou d'exclusion sociale et les mettent à contribution pour développer des actions collectives dans une perspective de transformation sociale et territoriale.

À partir de l'expérience de Parole d'excluEs, organisme nord-montréalais de lutte à la pauvreté et l'exclusion sociale, nous présentons un cas de mise en pratique d'une approche de justice épistémique. Nous proposons d'abord un cadre d'analyse de cette mise en pratique à partir de la littérature décoloniale. Nous nous appuyons ensuite sur ce cadre d'analyse pour décrire les caractéristiques de cette mise en pratique ainsi que quelques-uns des enjeux et défis rencontrés par l'organisme. À fil de notre étude, le besoin de mieux ancrer cette approche dans les actions menées par l'organisme et de développer des stratégies de dépassement de ces défis est apparu. En réponse à ces besoins nous avons développé, en collaboration avec des chercheur·euse·s du CRISES et l'équipe de Parole d'excluEs, un outil en appui au processus réflexifs sur la justice épistémique au sein de l'organisme.

Mots-clés : Justice épistémique, Coconstruction, Mobilisation citoyenne, Recherche-action

ABSTRACT

Epistemic justice, a concept exemplified by feminist and decolonial epistemologies, refers to the process of revalorizing knowledge that has been devalued, discredited or even rendered invisible by Western, patriarchal and colonial modes of knowledge production. This paper discusses how these theoretical approaches to producing and validating knowledge allow for a better understanding of how civil society actors mobilize and acknowledge the experiential knowledge of citizens living in poverty or social exclusion, and of how this might be applied to develop collective action for social and territorial transformation.

Drawing from the experience of Parole d'excluEs, a North Montreal-based organization working to combat poverty and social exclusion, we present an illustrative example of the implementing of an epistemic justice approach. Using a framework based on decolonial literature, we describe the characteristics of this implementation as well as some of the issues and challenges faced by the

organization. In the course of our project, we assessed the need to better articulate the epistemic justice approach to the actions carried out by the organization and to develop strategies for overcoming these challenges. To respond to that need, in collaboration with CRISES researchers and the Parole d'excluEs team, we developed a tool to support the organization's reflexive processes on epistemic justice.

Key words: Epistemic justice, Co-construction, Citizen mobilization, Action research

1. INTRODUCTION

1.1 Contexte et objectifs de l'étude

Depuis 2006, Parole d'excluEs (PE) suscite la parole citoyenne pour développer des actions collectives de lutte à la pauvreté et à l'exclusion sociale. Bien qu'elle ne soit pas directement nommée dans les documents fondateurs de l'organisme, la justice épistémique fait partie de son ADN, puisqu'il s'agit de partir des expériences sociales des personnes vivant la pauvreté et l'exclusion sociale et de mobiliser ces savoirs expérienciels pour bâtir collectivement des initiatives citoyennes transformatrices. Au fur et à mesure des années, les pratiques de mobilisation et de recherche-action de l'organisme se sont développées et ont évolué. Plusieurs études et recherches internes ont permis de documenter l'action de Parole d'excluEs et de produire des connaissances permettant de comprendre l'action collective et de transférer ces pratiques à d'autres milieux[1]. La notion de justice épistémique a émergé dans le travail de recherche d'Isabel Heck, coordonnatrice de la recherche à Parole d'excluEs de 2013 à 2021, au fil de dialogues avec d'autres chercheur·euse·s (Hall, Godrie et Heck, 2020).

Au printemps 2021, l'équipe de recherche de Parole d'excluEs s'est penchée sur une mise à jour de la systématisation des pratiques de mobilisation et de recherche, afin de rendre compte de leur évolution. Il est apparu alors que la posture de justice épistémique restait constante dans l'approche adoptée par l'organisme au fil des années. Par posture de justice épistémique, nous entendons une volonté et un effort de donner du crédit à l'expérience des personnes vivant une situation de pauvreté et d'exclusion sociale, et de mettre en valeur leurs idées pour remédier aux enjeux du quartier.

L'objectif principal de cette étude, co-financée par Parole d'excluEs, MITACS et le CRISES, est de comprendre la façon dont la justice épistémique est mise en pratique au sein de l'organisme. Au fur et à mesure de l'analyse, plusieurs limites et défis de cette posture dans le modèle de Parole d'excluEs ont été identifiées. Afin de renforcer l'appropriation de la posture, un outil d'aide à la réflexion adaptée au contexte de Parole d'excluEs a été cocréé avec l'équipe d'employé·e·s de l'organisme. C'est ainsi que la boussole de la justice épistémique est née.

1.2 Présentation du rapport

Ce rapport est composé de deux parties. Dans la première partie sont exposés les mécanismes de mise en pratique de la justice épistémique par Parole d'excluEs : à savoir les éléments qui traduisent la posture de justice épistémique dans la mission de l'organisme, ainsi que les principaux outils et éléments opérationnels qui caractérisent cette posture. Ensuite quelques-uns

[1] Voir les publications correspondantes sur le blogue de l'Incubateur universitaire de Parole d'excluEs : https://iupe.parole-dexclues.ca/.

des défis de cette mise en pratique sont présentés. Dans un deuxième temps, sont exposés le processus de cocréation de la boussole de la justice épistémique et les apports de cet outil pour renforcer la réflexivité des groupes et personnes souhaitant valoriser les savoirs des personnes en situation d'exclusion sociale.

1.3 Fondements théoriques

Les fondements des travaux sur la justice épistémique se situent dans la mise au jour des injustices épistémiques liées à l'imbrication de la production des savoirs dans un contexte social donné. Ces théories partent du constat du caractère situé des savoirs scientifiques : les savoirs scientifiques et leur production s'inscrivent dans des rapports sociaux et de pouvoir, qu'ils contribuent à créer, voire qu'ils légitimisent, et inversement ces rapports de domination orientent la production des connaissances (Haraway, 1988; Harding, 1993; Allen, 2017; Piron, 2017). **L'injustice épistémique** désigne les différences d'autorité et de crédibilité des différents savoirs et des « sachant·e·s », qui s'inscrivent dans une hiérarchie entre les savoirs et les sachant·e·s (Kidd *et al.*, 2017). Elle regroupe une large variété **d'inégalités épistémiques** qui entraînent une incapacité de dire certains vécus, de témoigner d'expériences, mais aussi une incapacité collective à entendre et donner du crédit aux savoirs de certaines personnes et groupes, en raison de leur statut social, de genre, racial ou d'autres formes de discrimination (Fricker; 2007; Bhargava, 2013; Kidd *et al.*, 2017; Hall *et al.*, 2020).

La théorisation de l'in/justice épistémique est nourrie par deux grands courants principaux : les études féministes révélant le déni de crédibilité accordée aux expériences féminines et l'invisibilité des femmes dans la production des savoirs et les études postcoloniales mettant au jour les rapports de domination sous-tendues par la science et le modèle de développement européocentrés (Godrie et Dos Santos, 2017).

Les épistémologies féministes ont mis l'accent sur le sexisme et l'androcentrisme de la recherche qui conduit à une invisibilisation de l'expérience et du corps des femmes et une décrédibilisation de leurs savoirs, relégués à la sphère domestique et au rang de croyances (Smith, 1990 ; Dorlin, 2008 ; Dotson, 2011). Miranda Fricker (2007) qui a, la première, théorisé le concept d'injustice épistémique, propose deux types d'injustices épistémiques : 1) Les **injustices herméneutiques** qui sont la conséquence d'un écart entre les ressources interprétatives disponibles dans la société et l'expérience vécue des femmes, conduisant à une impossibilité pour les victimes de donner du sens à certaines expériences. 2) Le concept d'**injustice de témoignage** qui désigne la **décrédibilisation ou le déni de crédibilité** d'une expérience en relation avec le statut de genre, social ou racial de la personne témoin, conduisant à une marginalisation voire une invisibilisation des victimes, même lorsque celles-ci ont la capacité de nommer les situations d'agressions ou de harcèlement vécues. Fricker (2007) met en évidence l'invisibilité de certaines expériences du fait de l'incapacité cognitive et discursive de les nommer et de les identifier comme étant partie d'un système de domination patriarcal. L'**ignorance** serait donc produite et le résultat des injustices épistémiques subies par certains groupes sociaux. Le mouvement féministe a contribué à lutter contre ces injustices, notamment en affirmant la capacité des

femmes à produire des connaissances scientifiques et la nécessité de produire des connaissances à partir de l'expérience vécue des femmes, pour lutter contre les inégalités sociales et épistémiques vécues par celles-ci (Espinola, 2017; Tuana, 2017).

Dans le cadre des **épistémologies postcoloniales**, le concept d'injustices épistémiques s'inscrit dans la critique de l'impérialisme épistémique qui accompagne les (néo)colonisations (Piron, 2017). La colonisation territoriale s'accompagne d'une colonisation épistémique qui se traduit à la fois par l'écrasement des savoirs et modes de production des savoirs des peuples colonisés, et par l'imposition du savoir du colonisateur comme seul « véritable » moyen d'appréhender le monde (Barghava, 2013). Dans cet impérialisme, l'éducation occidentale est érigée en un modèle absolu (Fanon, 1952; Piron, 2017) et efface les réalités vécues par les populations non-blanches et non-occidentales et leurs savoirs ancestraux (Shiva, 1988; Piron, 2017). Ainsi, la production des connaissances et les méthodes employées par les chercheur·euse·s renforcent la domination des occidentaux sur les peuples colonisés. La science occidentale contribue donc à la décrédibilisation des **savoirs locaux** et contribue à légitimer le projet colonial et le mode de développement occidental. Pour les auteurices écoféministes (Shiva, 1988; Shiva et Mies, 1999; Burgart Goutal, J., 2020), les sciences occidentales sont également responsables de l'appropriation des corps, des esprits et des ressources des populations des Suds par les colonisateurs. Les chercheur·euse·s des Suds tentent par ces critiques de déconstruire leur formation souvent issue du Nord, et de produire d'autres formes de production des savoirs scientifiques, d'avantage ancrées dans l'action, dans une entreprise de **décolonisation des connaissances et des territoires** (Fals-Borda, 1988). L'avènement du concept de **justice épistémique** vise à rétablir les savoirs et cultures locales, et en particulier celles des populations colonisées et opprimées, et de revaloriser les modes de vie qui s'y rattachent. Selon Visvanathan (2016), la justice cognitive (que nous appelons aussi justice épistémique[2]) consiste dans une **reconnaissance de la pluralité des savoirs et de leurs valeurs**. Il convoque le concept d'**écologie des savoirs**[3] pour souligner la nécessité de reconnaître la complémentarité des différents savoirs et des modes de vie dans lesquels ils s'inscrivent et de créer des espaces de dialogue entre les savoirs : « la connaissance est considérée comme ancrée dans une écologie des savoirs où chaque savoir a sa place, sa prétention à une cosmologie, son sens comme forme de vie » (Visvanathan, 2016). L'approche décoloniale à l'égard de la justice épistémique souligne le rôle des savoirs ancrés dans une culture et un territoire, pour développer des solutions aux effets néfastes du développement imposé par la culture occidentale dominante (Semali et Kincheloe, 1999; Agrawal, 2004; Nugroho *et al.*, 2018). Nous voyons là une imbrication entre justice sociale et justice épistémique, sur laquelle nous reviendrons en conclusion de ce rapport, dans la

[2] Nous choisissons d'utiliser le terme de « justice épistémique » plutôt que « justice cognitive ». D'une part, le terme de justice épistémique est davantage utilisé dans la littérature francophone que le terme de justice cognitive. D'autre part, le terme « épistémique » nous semble englober une plus grande variété de savoirs et modes de production de ces savoirs, y compris des savoirs tirés de l'expérience vécue, ou d'une perception empirique de certains phénomènes.

[3] Le concept d'écologie des savoirs a été également discuté et théorisé par Boaventura De Sousa Santos. Suite aux accusations de harcèlement sexuel faites par plusieurs étudiantes, nous avons décidé de retirer cet auteur de notre cadre théorique, en soutien aux victimes. Bien que nous reconnaissions la pertinence des outils conceptuels développés par cet auteur, nous souhaitons souligner également que la production des connaissances, à plus forte raison sur des thèmes tels que la justice épistémique et la justice sociale, ne peut se faire sans une réflexion profonde et un renversement des rapports de domination et de pouvoir qui parcourent nos institutions.

reconnaissance de la pertinence de tous les savoirs pour comprendre les enjeux sociaux et agir pour la transformation sociale.

Le concept de justice épistémique traduit les réflexions quant à l'imbrication entre la production des connaissances et les rapports de pouvoir dans nos sociétés (Médina, 2013; Visvanathan, 2016; Allen, 2017). Cette notion nous invite à remettre en question la hiérarchisation des savoirs et des pratiques et les injustices qui s'y rapportent, et à mettre en évidence les inégalités épistémiques (Godrie et Dos Santos, 2017; Godrie, 2019; Kidd, *et al.*, 2017; Piron *et al.*, 2016). S'inscrire dans une posture de justice épistémique revient à lutter contre les inégalités épistémiques et les inégalités sociales qui s'y rapportent.

1.4 Méthodologie et cadre d'analyse

1.4.1 Méthodologie

L'étude s'est déroulée en deux temps. Dans un premier temps, nous avons réalisé une rapide cartographie du concept de justice épistémique afin de clarifier le cadre d'analyse de notre étude et de nous assurer de la pertinence de ce concept pour caractériser le cas de Parole d'excluEs. Cette cartographie a fait l'objet d'une présentation auprès du comité de pilotage de la recherche, composée de l'équipe de recherche de Parole d'excluEs et de chercheur·euse·s membres de l'IUPE.

Par la suite nous avons composé, en collaboration avec l'équipe de recherche de Parole d'excluEs, un ensemble de documents pertinents pour l'analyse. Ce corpus comporte :

- Une sélection d'études réalisées par l'équipe de recherche de Parole d'excluEs et par des chercheur·euse·s associé·e·s ;
- Une deuxième analyse des entrevues individuelles et collectives avec les employé·e·s de Parole d'excluEs réalisées par l'équipe de recherche dans le cadre de la systématisation des pratiques de mobilisation et de recherche-action ;
- Les documents de fondation de l'organisme, qui étaient en cours de révision au moment de l'étude.

Pour compléter ces données, en particulier sur la question des défis et enjeux rencontrés dans la mise en pratique de la posture de justice épistémique, nous avons organisé un groupe de discussion avec les membres de l'équipe de Parole d'excluEs en charge de la mobilisation et de la recherche.

Ces analyses ont été présentées à l'équipe de Parole d'excluEs et à des chercheur·euse·s membres de l'IUPE en septembre 2022. Les commentaires et réactions à ces analyses ont permis d'approfondir certains éléments abordés ici, en particulier les défis et limites rencontrés par les équipes de recherche et de mobilisation dans la mise en pratique de la justice épistémique. Au cours de l'hiver 2023, le travail sur un article pour la revue *Nouvelles Pratiques Sociales*, nous a

également permis de revenir sur certains éléments avec Grégoire Autin, coordonnateur de la recherche, et Nomez Najac, chargé de mobilisation, et d'enrichir l'analyse présentée dans ce rapport.

Enfin, la boussole a été produite au moyen d'un processus de co-construction qui sera détaillé dans la section 4 de ce rapport.

1.4.2 Axes d'analyse

Notre analyse de la mise en pratique de la posture de justice épistémique de Parole d'excluEs repose sur cinq axes, inspirés principalement des théories décoloniales de la justice épistémique (Fals-Borda, 1988; Visvanathan, 2016; Godrie et Dos Santos, 2017).

Le premier axe est transversal à l'ensemble des axes et rend compte de la posture « éthique » de Parole d'excluEs à l'égard de la justice épistémique. Les axes 3, 4 et 5 nous ont quant à eux permis d'analyser l'opérationnalisation concrète de la posture de justice épistémique.

Axe 1 : La reconnaissance de la coexistence des savoirs

À la base de l'approche de justice épistémique, telle que définie dans les épistémologies postcoloniales et féministes, se situe la reconnaissance de la coexistence des savoirs (Visvanathan, 2016; Godrie et Dos Santos, 2017). Les auteurs et autrices de ces courants de pensée s'appuient sur l'affirmation du caractère situé des différentes formes de production des connaissances, y compris les savoirs scientifiques. Cette idée nous amène à remettre en question la prééminence des savoirs scientifiques sur d'autres formes de production des connaissances (Haraway, 1988; Harding, 1993; Piron, 2017) et à reconnaître la validité des connaissances produites hors du cadre scientifique, notamment par les savoirs des groupes marginalisés, pour expliquer et agir sur le monde (Nugroho *et al.*, 2018). C'est une reconnaissance du droit à d'autres formes de production des savoirs d'exister et d'expliquer le monde, comme l'écrit Orlando Fals-Borda (1988) cela revient à « respecter les différences, écouter les voix différentes, reconnaitre le droit de nos semblables à vivre et laisser vivre ». En effet, pour les auteur·rice·s postcoloniaux (Dei et al., 2000; Visvanathan, 2016; Escobar, 2020), les savoirs sont imbriqués dans des modes de vie variés et leur ancrage dans des contextes sociaux et territoriaux garantit leur pertinence pour passer à l'action dans ces contextes précis. Cela nous conduit donc à reconnaître différentes façons d'être au monde et d'agir sur le monde (Escobar, 2018). Le fait de reconnaître l'existence et la pertinence des modes de production des connaissances qui ne sont pas scientifiques est donc la première étape pour adopter une posture de justice épistémique. C'est bien-sûr d'autant plus vrai que nous souhaitons développer des actions collectives par et pour les personnes premières concernées par la pauvreté et l'exclusion sociale. Celles-là même dont les savoirs sont peu audibles et rarement pris en compte.

Axe 2 : Faire dialoguer une pluralité de savoirs

Cet axe vise à rendre compte de l'existence d'espaces de dialogue entre les savoirs scientifiques et les savoirs d'autres groupes déclassés ou déconsidérés (Mignolo, 2001; Godrie et Dos Santos, 2017; Piron, 2017) et en particulier ici ceux des personnes concernées par la pauvreté et l'exclusion sociale et des profesionnel·le·s du milieu communautaire. L'écologie des savoirs remet en question la hiérarchisation des savoirs établie par la science positiviste occidentale pour affirmer la complémentarité des modes de production des connaissances et des cultures au sein desquelles elles sont imbriquées (Visvanathan, 2016; Piron, 2018). Elle contribue à lutter contre les inégalités épistémiques. Les personnes marginalisées y retrouvent une voix, une crédibilité pour prendre part au débat social et leurs idées, leurs expériences peuvent faire partie de la solution pour lutter contre les inégalités qu'elles subissent. La pluralité des savoirs permet de prendre en considération ces différentes conceptions du monde, pour avoir une image la plus complète possible des enjeux sur lesquels nous souhaitons agir d'une part, mais également pour dépasser les inévitables écueils et biais de chacune des conceptions. L'écologie des savoirs a donc pour objectif de sortir d'une vision nécessairement partielle du monde apportée par chacun des savoirs pour aboutir à une connaissance hybride, produit du croisement entre ces différentes connaissances et de leur transformation respective au fil du processus de mise en dialogue (Carrel *et al.*, 2017). Elle consiste dans l'élaboration d'un dialogue entre les différents savoirs afin de créer un sens commun comme base de la transformation sociale.

Axe 3 : Travailler avec une pluralité de pratiques

Nous analysons la posture de justice épistémique mise en pratique, dans un contexte de passage à l'action vers des transformations sociales et territoriales. Aussi, la question de l'écologie des pratiques, soit de la complémentarité des modes et des capacités d'agir sur un même enjeu, nous semblait un axe important à considérer. De la même manière qu'ils ne suffisent pas à la production de connaissances reflétant la réalité, les savoirs scientifiques ou experts ne sont pas les seuls sur lesquels faire reposer la lutte aux inégalités sociales, économiques, épistémiques, etc. (Stengers *et al.*, 2000). Au contraire, selon les auteur·rice·s des théories postcoloniales, la science occidentale (ou de tradition occidentale) peut servir à légitimer des actions (le projet colonial en particulier) qui engendrent des rapports de domination et des inégalités. Œuvrer avec une posture de justice épistémique induit donc que les actions menées pour transformer ces inégalités doivent prendre racine dans des modes d'agir qui ne soient pas liés uniquement aux savoirs scientifiques et qui permettent une émancipation des populations marginalisées. Cette posture s'inscrit également donc dans une reconnaissance de la crédibilité des savoirs pratiques et expérienciels pour concevoir des solutions qui y répondent et sont adaptés aux différents contextes. Elle conduit à reconnaître les modes de vie des populations locales, leurs savoir-faire et relations directes avec leur environnement, constituent des modes d'agir pertinents dans ce contexte donnés (Nugroho *et al.*, 2018). Les praticien·ne·s et les chercheur·euse·s sont amené·e·s à partager leur pouvoir et à repenser leurs pratiques en accord avec les enjeux identifiés dans la mise en dialogue des savoirs (De Laat *et al.*, 2014; Carrel *et al.*, 2017, Fontan et Heck, 2017).

Axe 4 : Mobiliser des processus de coconstruction

L'approche de la coconstruction des connaissances comme de l'action collective nous est apparu comme un moyen d'analyser des pratiques concrètes favorisant la lutte contre les injustices épistémiques. Il s'agit de mettre en place des processus au sein desquels toutes les parties-prenantes, et idéalement tous les acteurs concernés, par un changement œuvrent collectivement à l'atteinte d'objectifs communs (Foudriat, 2016; Vaillancourt, 2019). La coconstruction passe par des mécanismes de collaboration, de compromis et d'apprentissage collectif impliquant des acteurs aux intérêts et aux capacités d'action parfois divers (Fontan *et al.* 2017; Klein, 2020). Lorsque ces processus impliquent des personnes dont les savoirs sont peu ou pas pris en compte, l'approche de coconstruction peut influencer les changements qu'elle souhaite apporter à leur environnement et leurs conditions de vie et à lutter contre les inégalités épistémiques qu'elles subissent (Fontan *et al.*, 2017; Vaillancourt, 2019). Elle brise le monopole de la science sur la production des connaissances et contribue également à la création d'innovations sociales allant dans le sens du changement social (Fals-Borda, 1988; Lévesque et Apparicio, 2013; Klein, 2017). En outre, cette méthode favorise une plus grande validité et efficacité de l'action, en construisant des actions basées sur les relations directes des individus concernés par les enjeux, et les territoires sur lesquels les acteurs interviennent (Fals-Borda, 1988; Escobar, 2016). Nous avons donc tenté d'identifier le rôle joué par les différents savoirs au sein des actions menées par l'organisme, afin de comprendre la manière dont sont rééquilibrés les rapports hiérarchiques entre les détenteur·rice·s de ces savoirs.

Axe 5 : Assurer la valorisation interne et externe des savoirs

Avec cet axe, nous souhaitions rendre compte des mécanismes mis en place par les acteurs travaillant avec une posture de justice épistémique pour mettre de l'avant, au sein de l'organisme et à l'externe, de l'apport des savoirs des personnes subissant des injustices sociales et épistémiques dans la production des connaissances et le passage à l'action. La justice épistémique consiste à redonner une crédibilité et une validité sociale à ces savoirs déclassés, d'affirmer que ces manières de concevoir le monde sont pertinentes pour passer à l'action (Godrie et Dos Santos, 2017). Lutter contre les inégalités épistémiques suppose que les processus de coconstruction des connaissances et de l'action collective contribuent à l'émancipation des personnes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale (Carrel *et al.*, 2017) et à une « montée en pouvoir de la voix citoyenne » (Fontan et Heck, 2017) en dehors de l'organisme. Il s'agit de s'assurer que les savoirs citoyens ne restent pas « captifs » mais qu'ils occupent une place réelle dans le débat public. Cela concorde par ailleurs avec la théorie de la justice sociale développée par Fraser (2011), en particulier la dimension de "reconnaissance" puisqu'il s'agit d'encourager un rééquilibrage entre les statuts sociaux des détenteur·rice·s des différents savoirs (scientifiques, pratiques et expérienciels), par la reconnaissance de la validité des contributions de chacun de ces groupes, et des individus qui les composent. Pour Fraser, cela passe par une transformation en profondeur des institutions sociales, pour qu'une place soit faite à l'ensemble des groupes sociaux, afin d'assurer une meilleure représentation de ces groupes dans les instances politiques et les débats publics.

2. LA MISE EN PRATIQUE DE LA JUSTICE ÉPISTÉMIQUE À PAROLE D'EXCLUES

2.1 La mission, les fondements et principes d'action de Parole d'excluEs

La mission[4] de Parole d'excluEs met l'expérience de l'exclusion sociale et de la pauvreté au cœur de son action. La parole citoyenne sert de base à la compréhension des enjeux locaux, et les actions mises en œuvre sont basées sur les besoins et aspirations citoyennes. Dans cette section, nous souhaitons montrer en quoi cette mission relève d'une recherche de lutte contre les inégalités épistémiques et de valorisation des savoirs peu audibles et peu valorisés socialement.

2.1.1 Donner la parole aux citoyen·ne·s

« Donner la parole à ceux qui en sont privés » (Parole d'excluEs, 2010, p.31), cet extrait du modèle d'action de Parole d'excluEs traduit le cœur de la posture de justice épistémique de l'organisme. C'est à la fois l'objectif premier que l'organisme s'est fixé mais également le principal moyen utilisé pour lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale.

Susciter la parole citoyenne répond à plusieurs objectifs, tel qu'énoncé dans le rapport sur le modèle d'action réalisé au début de la démarche de Parole d'excluEs (Parole d'excluEs, 2010). D'une part, cela permet de rendre visibles les expériences vécues de la pauvreté et de l'exclusion sociale, au-delà des statistiques, et de mieux comprendre les effets concrets de ces enjeux.

> *Dans cette mobilisation, un principe de base : partir de la parole des gens. Parler est la première forme d'action collective : on parle à quelqu'un qui nous écoute et nous répond. Le collectif permet à l'individu isolé d'exister, de se définir, de se construire, d'agir et d'être reconnu. C'est dans cette action que se gagnent concrètement, non seulement les droits formels, mais les conditions et les moyens de les exercer et de les faire reconnaître. On construit déjà, à petite échelle, sa capacité d'agir. À plus large échelle, on pave la voie à une société inclusive. (Parole d'excluEs, 2010, p. 20)*

D'autre part, en valorisant la parole citoyenne, l'organisme cherche à favoriser le passage à l'action des citoyen·ne·s et à les accompagner dans l'identification et le développement des solutions collectives aux enjeux vécus. Susciter la parole citoyenne s'inscrit donc dans la volonté de l'organisme de contribuer au développement du pouvoir d'agir des citoyen·ne·s afin de les accompagner dans la mise sur pied de projets collectifs qui répondent à leurs besoins et aspirations (Le Bossé, *et al.*, 2009; Le Bossé *et al.*; 2017). Le fait de donner la parole aux citoyen·ne·s pour comprendre les enjeux vécus de la pauvreté est associé dans la mission de

[4] La mission de l'organisme est la suivante « Susciter la parole et la mobilisation citoyennes pour développer l'action collective des personnes en situation d'exclusion et de pauvreté afin d'engendrer des transformations significatives menant à un monde inclusif et juste. », https://parole-dexclues.ca/nos-fondements/, consulté le 4 novembre 2023.

Parole d'excluEs à la crédibilité accordée aux idées citoyennes pour lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale, ceci est notamment explicité dans les différents rapports de recherche réalisés par l'organisme ou le groupe de recherche qui lui est affilié (IUPE), comme dans cette citation tirée de la mise à jour de l'étude des besoins et aspirations de l'îlot Pelletier :

> *Valorisant le savoir expérientiel des personnes en situation d'exclusion sociale et de pauvreté, notre étude cherche à s'assurer que ce sont les citoyen·ne·s du territoire de mobilisation qui identifient les défis qu'ils ou elles expérimentent ainsi que les initiatives collectives susceptibles de les aider à remédier à ces difficultés. (Cariès et al., 2021, p. 23)*

2.1.2 La complémentarité des savoirs au cœur de la mission

L'organisme reconnaît la complémentarité des savoirs et des points de vue sur une même situation. Il souhaite mobiliser une diversité de savoirs pour comprendre les conséquences de la pauvreté et l'exclusion et formuler collectivement des solutions à celles-ci :

- les savoirs des citoyen·ne·s - ou savoirs expérientiels – vivant sur le territoire, soit leurs expériences des enjeux locaux, mais aussi leurs idées pour y remédier;
- les savoirs des praticien·ne·s intervenant sur le territoire, en particulier les personnes du milieu communautaire, soit leurs compétences en intervention auprès des citoyen·ne·s, leur lecture du terrain et leur connaissance fine des réalités locales;
- les savoirs scientifiques, qui allient les capacités d'analyse des chercheur·euse·s avec leurs connaissances théoriques approfondies des tenants et aboutissants des enjeux socio-économiques.

Au fil de son histoire, Parole d'excluEs a précisé sa vision, sa mission et les fondements de son action. Son approche de la complémentarité des savoirs se traduit de deux manières :

- L'adoption d'une définition large de l'exclusion et de la pauvreté, qui vise à inclure la diversité des expériences sociales qui s'y rapportent;
- La création d'espaces d'écologie des savoirs qui favorisent la coconstruction de connaissances et d'actions collectives entre citoyen·ne·s, praticien·ne·s et chercheur·euse·s,

> *L'exclusion englobe un ensemble de réalités et, bien qu'elle se vive dans la pauvreté économique, elle ne s'y résume pas. Des personnes sont enfermées dans des situations d'exclusion parce qu'elles sont privées de droits, non seulement formels, mais réels : comme l'accès à un logement ou à un emploi de qualité. Elles n'ont pas accès aux ressources qui permettent d'exercer leurs droits à faire des choix et à construire des projets de vie. Souvent déracinées, ou vivant dans des quartiers pauvres et peu desservis par les services publics, ces personnes sont très rarement sollicitées pour participer aux divers organismes institutionnels dans lesquels s'élaborent et se mettent en œuvre des décisions concernant leur vie*

> *quotidienne, la reconnaissance de diplômes et de l'expérience professionnelle. Une reconnaissance, rappelons-le, qui représente une clé d'accès à des emplois de qualité. (Parole d'excluEs, 2010, p. 20)*

Cet extrait d'un rapport décrivant le modèle d'action de Parole d'excluEs à ses débuts exprime sa vision de la diversité des expériences liées à la pauvreté et l'exclusion sociale, qui persiste encore aujourd'hui. L'organisme souligne ici l'importance de comprendre ces enjeux à partir de l'expérience réelle vécue des personnes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale.

Les principes d'action plus récents[5] de Parole d'excluEs démontrent la volonté de l'organisme de fonder son passage à l'action à partir d'un dialogue entre différents savoirs, en particulier les savoirs scientifiques, professionnels et citoyens. Cela traduit la recherche d'un équilibre entre les savoirs, afin de leur donner à chacun une place, pour coconstruire connaissances et actions collectives.

> *Les principes d'action de PE constituent un élément fondateur de son identité et sont indissociables de sa mission, de son approche et de ses valeurs. Ils se déclinent comme suit :*
>
> *1. Dans son action territoriale, PE s'adresse aux citoyen·ne·s qui souhaitent agir collectivement contre l'exclusion et la pauvreté.*
>
> *2. La volonté de favoriser la prise de parole s'exprime à tous les niveaux de l'organisation : avec les citoyen·ne·s, les membres, les équipes, les partenaires et les allié·e·s.*
>
> *3. La recherche est un volet incontournable et est intimement liée à l'action sur le terrain. Elle contribue à la mission autant qu'au développement de l'organisation.*
>
> *4. Le croisement des savoirs est une composante essentielle qui permet d'enrichir l'action, la réflexion et la connaissance en associant les savoirs issus de l'expérience citoyenne, professionnelle et académique.*
>
> *[…]*
>
> *7. PE ne travaille pas seul. Pour que son action ait un impact sur l'ensemble de la société, l'organisme s'associe, dans la lutte contre l'exclusion et la pauvreté, à d'autres initiatives et acteurs locaux, nationaux et internationaux. […]*
>
> *(Parole d'excluEs[6])*

La complémentarité des savoirs se joue donc à deux niveaux pour l'organisme, comme on peut le lire dans la citation de ses principes d'action ci-dessus. D'une part, la reconnaissance de la multiplicité des facteurs d'inégalités incite à prendre en compte la diversité des vécus de la pauvreté et de l'exclusion sociale. D'autre part, il y a une recherche de création d'espaces

---

[5] Les énoncés de ces principes d'action ont été mis à jour en 2022, à la suite d'un processus de réflexion stratégique. Ils sont disponibles sur le site de l'organisme https://parole-dexclues.ca/nos-fondements/.
[6] https://parole-dexclues.ca/nos-fondements/.

d'écologie des savoirs au sein desquels les savoirs scientifiques et professionnels soutiennent l'action collective citoyenne.

2.1.3 L'action citoyenne comme outil de transformation

L'approche de Parole d'excluEs accorde de la crédibilité aux savoirs citoyens pour coconstruire des connaissances et des actions collectives. Il s'agit de rééquilibrer la hiérarchie entre les savoirs en donnant une place plus importante aux savoirs citoyens pour cerner les enjeux réels de la pauvreté et l'exclusion sociale.

> *Les citoyen·ne·s, par la parole et la mobilisation, s'organisent pour recouvrer leurs droits, recréer des liens et renforcer leur sentiment d'appartenance à une communauté.*
>
> *Ainsi, par l'action collective, les citoyen·ne·s retrouvent un réel pouvoir pour construire leur avenir. (Parole d'excluEs[7])*

L'organisme souhaite donner du pouvoir aux citoyen·ne·s sur les actions menées pour répondre aux enjeux qu'ils et elles vivent. Ainsi, la mission de l'organisme traduit sa volonté de donner une place aux savoirs expérienciels des personnes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale mais également à leurs savoir-faire, pour passer à l'action et concevoir des initiatives qui ont plus de chances d'être appropriées par le plus grand nombre. En cela, Parole d'excluEs cherche à contribuer au développement du pouvoir d'agir des citoyen·ne·s en reconnaissant et soutenant leur capacité à concevoir des solutions aux enjeux de pauvreté et d'exclusion sociale.

2.2 Deux sphères de mise en pratique de la justice épistémique : la recherche-action et la mobilisation citoyenne

Pour mettre en pratique sa posture de justice épistémique, donner la parole aux citoyen·ne·s et mobiliser leurs savoirs dans le passage à l'action, Parole d'excluEs s'appuie sur deux outils : la recherche-action et la mobilisation citoyenne. Nous montrons dans cette section comment ces deux approches permettent la mise en pratique de la posture de justice épistémique énoncée dans la mission de Parole d'excluEs. Recherche-action et travail de mobilisation sont très imbriqués au quotidien, les chercheur·euse·s adoptent des pratiques de mobilisation dans leurs processus de recherche et inversement les chargé·e·s de mobilisation sont dans une posture analytique quotidienne pour traduire et mobiliser les savoirs expérienciels des résident·e·s du quartier.

[7] https://parole-dexclues.ca/nos-fondements.

2.2.1 La recherche-action

2.2.1.1 Le croisement des savoirs

L'adoption d'une approche de croisement des savoirs inspirée de celle développée par ATD Quart Monde (Groupe de recherche Quart Monde Université, 2008) rend compte de la volonté de rétablir un équilibre entre les savoirs scientifiques, les savoirs citoyens et les savoirs pratiques des professionnel·le·s du milieu. L'expérience vécue des citoyen·ne·s est le premier savoir mobilisé pour identifier les enjeux du quartier et les aspirations de ses résident·e·s pour le transformer. L'extrait de l'étude des besoins et aspirations des citoyen·ne·s du Nord-Est de Montréal-Nord ci-dessous traduit la primauté accordée aux savoirs citoyens pour comprendre et agir sur les enjeux du quartier. L'approche du croisement des savoirs permet de développer une compréhension commune des enjeux du territoire et de coproduire des connaissances plus proches et plus respectueuses de la réalité sociale des personnes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale.

> *Dans la démarche de Parole d'excluEs, c'est aux citoyens d'identifier les besoins et aspirations de la population d'un secteur, ce qui explique que notre analyse des enjeux du quartier se base uniquement sur les propos des citoyens. Cependant, lorsqu'il s'agit de développer des actions pour relever les défis d'un secteur, l'organisation travaille dans un esprit de coconstruction des connaissances et de croisement des savoirs. C'est pourquoi nous intégrons ici une section sur le point de vue des professionnels qui inclut autant les intervenants communautaires que les acteurs des milieux institutionnels. Nous leur avons demandé de s'exprimer sur les défis identifiés par les citoyens. Les propos analysés constituent avant tout des pistes d'action, mais certains nous renseignent aussi sur la position des professionnels par rapport aux défis. (Heck et al., 2015)*

La lecture du terrain par les acteurs de milieu joue également un rôle central dans cette approche de recherche-action, tel que cela est décrit dans la citation ci-dessus extraite de la méthodologie de l'étude des besoins et aspirations des citoyen·ne·s du Nord-Est (Heck *et al.*, 2015). Ce dernier élément est particulièrement ressorti lors du groupe de discussion avec les équipes de recherche et de mobilisation. L'équipe de recherche soulignait l'apport central de la lecture des chargé·e·s de mobilisation dans leur recherche. Inversement, pour l'équipe de mobilisation, les rétroactions de l'équipe de recherche apportent un éclairage sur leurs pratiques et leur permet de prendre du recul sur les enjeux qui sont abordés par les citoyen·ne·s.

Ce croisement des savoirs s'inscrit également dans une recherche d'équilibre entre la collectivisation des savoirs pour atteindre une vision commune de la transformation à opérer et le respect de la polyphonie des discours pour honorer la diversité des points de vue et des expériences de l'exclusion sociale et de la pauvreté. Comme illustré dans l'extrait ci-dessous :

> *À chaque rencontre, différents points de vue ont été amenés, représentant à la fois l'expérience et la posture de chacun, en tant qu'acteur sur ce territoire. C'est dans la connaissance intime que chacun en avait, et dans la possibilité de*

> *partager, discuter, voire délibérer, que nous avons pu faire émerger, partager et croiser des savoirs. De notre point de vue, les données issues d'une recherche sont ancrées dans un contexte et liées à des connaissances et à des valeurs, ce qui engendre des perceptions et des jugements (potentiellement divergents) de la part des acteurs. L'une des tâches principales du comité a été de mieux situer le poids et la portée des données recueillies, de façon à nous permettre de faire les choix les plus pertinents aux différentes phases de la recherche. (Heck et al., 2015, p. 37)*

Rendre compte de la diversité des points de vue renforce la validité sociale de ces études, l'opinion des premières personnes concernées et des acteurs du milieu sert de référence pour valider la cohérence et la portée sociale des recherches-actions (Fals-Borda, 1988).

2.2.1.2 L'ancrage territorial de la recherche

L'ancrage territorial de la recherche-action à Parole d'excluEs favorise la lutte contre les inégalités épistémiques entre les savoirs des chercheur·euse·s, les savoirs expérienciels des citoyen·ne·s du quartier et les savoirs professionnels des intervenant·e·s.

L'approche ethnographique adoptée par l'équipe de recherche contribue à créer un lien de confiance entre les chercheur·euse·s et les personnes impliqué·e·s à Parole d'excluEs. Elle favorise le dialogue entre les chercheur·euse·s et les citoyen·ne·s dans des moments formels de collecte de données comme dans l'informalité, et permet de collecter les expériences et l'avis d'une plus grande diversité de personnes possible.

> *Échanges informels au local*
>
> *En tant qu'espace ouvert à la population, le local de Parole d'excluEs fut le lieu de nombreux échanges informels avec les citoyens. Plus d'une soixantaine de personnes ont été rencontrées dans le local communautaire. Les échanges prenaient la forme de discussions spontanées où nous ne fournissions aucun thème autre que de les inviter à nous faire part de leurs points de vue sur la vie dans le quartier. Nous leur demandions généralement aussi depuis combien de temps ils y habitaient.*
>
> *Échanges informels à l'extérieur*
>
> *Plusieurs membres de l'équipe de recherche se promenaient régulièrement dans les rues du quartier et dans les parcs afin de favoriser les échanges avec un plus grand nombre et une plus grande diversité de personnes. Les échanges étaient parfois très courts et d'autres ont duré plus de vingt minutes. Certaines personnes ont été rencontrées à plus d'une reprise. Nous avons entre autres réalisé une « action visibilité » en juillet 2014, où nous nous sommes promenés dans les rues avec un charriot et de la musique pendant une soirée, afin d'attirer l'attention des gens et d'explorer davantage leurs opinions au sujet du quartier. Nous avons aussi organisé une fête du printemps et un barbecue, tous les deux devant l'entrée du local de Parole d'excluEs. Ces actions ont permis de rencontrer plus d'une centaine de citoyens. Tout comme pour les échanges informels au*

> *local, nous invitions les citoyens à nous faire part de leur point de vue sur le quartier. Lors de « l'action visibilité » et dans les parcs, nous leur demandions aussi de nous dire ce qu'ils aiment du quartier, ce qu'ils y aiment moins et ce qu'ils voudraient transformer. (Heck et al., 2015, p. 41)*

Les chercheur·euse·s sont aussi témoins de la réalité sociale et territoriale vécue par les personnes vivant dans le quartier. Cela leur permet d'acquérir une connaissance fine du terrain et de comprendre le contexte dans lequel sont ancrés les savoirs expérienciels sur lesquels reposent la recherche-action.

2.2.1.3 La dimension participative de la recherche

La dimension participative de plusieurs recherches-actions menées à Parole d'excluEs contribue également à la mise en pratique de sa posture de justice épistémique. Elle se traduit par divers procédés qui vise à intégrer les citoyen·ne·s et les acteurs du milieu dans les activités de recherche (collecte et/ou l'analyse des données, comité de pilotage, assemblées de validation des résultats, etc.) et ultimement leur donner davantage de pouvoir au sein du processus de production des connaissances (Fals-Borda, 1988).

Cette dimension traduit bien évidemment la crédibilité qui est accordée aux savoirs citoyens au-delà de leurs expériences de la pauvreté et l'exclusion sociale. Il s'agit de coconstruire des connaissances qui reflètent la réalité des vécus citoyens, tout en contribuant à leur appropriation des résultats de recherche. Par ailleurs, les recherches réalisées au sein de Parole d'excluEs donnent généralement lieu à une assemblée citoyenne visant à recevoir la validation des résultats de recherche par les citoyen·ne·s et à dresser collectivement des pistes de solutions pour passer à l'action. Les assemblées se clôturent sur un appel à l'action, tel que la mise sur pied d'un comité citoyen et l'invitation à une prochaine action. Ces assemblées constituent donc un passage de relais, le leadership exercé par l'équipe de recherche lors de la phase de coconstruction des connaissances est en quelque sorte transmis à la fois aux professionnel·le·s de la mobilisation (et des projets), et aux citoyen·ne·s souhaitant mener les actions. Ainsi, ces moments traduisent un effort pour partager le pouvoir, les rôles et les responsabilités, entre les chercheur·euse·s et les autres partie-prenantes de la transformation du territoire. La restitution de la parole citoyenne, sous la forme de résultat de recherche vise à développer le pouvoir d'agir des citoyen·ne·s au travers de clés de compréhension des enjeux propices à soutenir leur action transformatrice.

L'exemple de la recherche *L'îlot Pelletier à Montréal-Nord : quels enjeux prioritaires 10 ans après l'implantation d'un modèle de transformation socioterritoriale dans le secteur ?* réalisée par Ricardo Cariès, Isabel Heck, Florianne Socquet-Juglard et Marie Simard (Cariès *et al.*, 2021) nous semble très parlant en ce sens. L'utilisation de plusieurs procédés artistiques a permis aux résidents de l'îlot Pelletier de valider les analyses de diverses manières et de proposer des pistes d'action.

> *L'équipe de recherche a effectué à l'hiver 2020 une deuxième série de rencontres avec les citoyens-nes. Cette seconde ronde visait à leur présenter les résultats préliminaires de l'étude et à recueillir davantage de propositions de pistes d'action. Cette étape de la collecte de données, servant également de démarche*

> *de transferts de connaissances, a été conduite à l'aide des bulles d'entretien présentées plus haut et également au moyen d'un second outil : « Les valises ». Conceptualisé par la chargée de mobilisation de l'îlot Pelletier, cet outil visait à rendre plus ludique la restitution des données. Détaillé au chapitre 3, celui-ci consiste en une valise contenant les bulles d'entretien ainsi que cinq chaussures associées à chaque enjeu. Chaque chaussure contient des images qui renvoient aux défis que les participants-es à la première phase mettent en lumière. Les objets utilisés dans le cadre de cette démarche, à savoir la valise et les chaussures, réfèrent au thème prédominant du volet artistique, c'est-à-dire le voyage comme représentation métaphorique du chemin parcouru à l'îlot Pelletier au cours de la dernière décennie. (Cariès et al., 2021, p. 27)*

Par ailleurs, l'usage de l'art dans cette recherche traduit aussi le croisement entre les pratiques de recherche et les savoirs artistiques de la chargée de mobilisation. La diversification des méthodes de collecte de données et d'expression donne l'opportunité à une plus grande diversité de personnes de s'exprimer, autrement que par l'écrit ou la prise de parole en public. Cet usage de l'art a permis d'essayer de coconstruire des connaissances avec les citoyen·ne·s du quartier tout en tentant de s'adapter à leurs capacités de participer à une recherche (temps, traduction des enjeux de façon visuelle, diversité des espaces de participation).

2.2.1.4 Valoriser les savoirs citoyens et pratiques hors de l'organisme

Parole d'excluEs cherche également à ouvrir des espaces en dehors du quartier et du milieu communautaire (cours universitaires, colloques, tables de concertation, par exemple) et à y amener des personnes qui n'y sont pas habituellement présentes.

> *On essaye le plus souvent possible de faire porter la parole citoyenne dans des milieux où cette parole-là n'a pas lieu d'habitude, à la fois par des résultats de recherche mais aussi concrètement par exemple on peut avoir des citoyens qu'on a réussi à plugger dans des tables de concertation au niveau provincial ou dans des chaires ou des comités de gouvernance de chaires de recherche. Donc ce sont des habitudes qu'on s'est donné pour un peu décloisonner des milieux qui ne sont pas réticents à avoir la parole citoyenne mais qui n'ont pas l'habitude. En fait, je pense ce n'est même pas qu'ils n'ont pas l'habitude c'est qu'ils n'y pensent pas. (Extrait d'une entrevue collective sur la justice épistémique avec l'équipe de Parole d'excluEs)*

La recherche contribue à déconstruire l'exclusivité épistémique de certains espaces, notamment de recherche et de concertation, pour qu'il y ait plus de voix différentes et habituer ainsi d'autres acteurs à travailler avec cette pluralité épistémique. Les équipes de Parole d'excluEs travaillent à mettre de l'avant les savoirs citoyens et les personnes qui peuvent porter ces savoirs elles-mêmes dans les tables de concertation, auprès des médias, dans les institutions, etc. Cependant l'équipe souligne également qu'amener des personnes en situation d'exclusion et de pauvreté à l'université ne suffit pas. Il y aussi un travail à faire pour que ces espaces soient suffisamment prêts à accueillir des formes de savoirs et d'expressions qui ne cadrent pas dans les normes en vigueur (niveau de langage, format des réunions, prise de parole en public, etc.).

Comme expliqué plus haut, la recherche est aussi attentive à ce qu'une diversité d'acteurs puisse participer à la discussion et à la prise de décision, y compris les acteurs du milieu communautaire. La lecture du terrain apportée par l'équipe de mobilisation de l'organisme est à prendre en compte lorsqu'on aborde l'enjeu du territoire. Ainsi, les chargé·e·s de mobilisation participent à divers moments de la recherche, au comité de pilotage, au processus de co-analyse des données, à la restitution des résultats. Leur connaissance fine du territoire et leur analyse des enjeux qui s'y jouent alimentent les recherches produites par l'Incubateur Universitaire de Parole d'excluEs (IUPE).

Bien que le principal objectif de l'organisme soit de valoriser la parole citoyenne, et en particulier celle des personnes les plus exclues, les savoirs des professionnel·le·s du milieu communautaire peuvent aussi être décrédibilisés et dévalorisés face à des savoirs experts, scientifiques ou institutionnels. La posture de recherche à Parole d'excluEs vise également à donner du pouvoir à ces acteurs face aux institutions locales notamment. L'organisme adopte donc une compréhension dynamique de la justice épistémique : la hiérarchie entre les savoirs varie en fonction des contextes et des rapports de pouvoir en présence. Il ne s'agit donc pas uniquement de lutter pour la reconnaissance des savoirs citoyens les plus dévalorisés mais également d'adopter une approche relationnelle et globale, au sein de laquelle la complémentarité des savoirs est clé. Chacun des savoirs mobilisés fait partie d'un tout, sans lequel la compréhension des enjeux de pauvreté et d'exclusion sociale est incomplète et le passage à l'action plus difficile à réaliser, voire impossible. La posture adoptée par l'organisme invite donc à sortir d'une perspective de l'expert tout puissant pour développer une expertise collective composée des divers savoirs existants sur un même enjeu.

2.2.2 La mobilisation citoyenne

En lien avec cet effort de permettre une reconnaissance des savoirs des professionnel·le·s du milieu communautaire, un travail de systématisation des pratiques de mobilisation de Parole d'excluEs a été amorcé. La recherche-action et la mobilisation constituent les deux piliers de la réalisation de la mission de l'organisme. Cette étude s'inscrit dans cet effort de comprendre les spécificités des pratiques de mobilisation de l'organisme et de les valoriser. Nous avons entrepris de recenser les postures et pratiques de l'équipe de mobilisation qui contribuent à la valorisation des savoirs citoyens.

2.2.2.1 Animer un espace sécuritaire

Le local communautaire de Parole d'excluEs est pensé pour être un espace d'accueil solidaire et sécurisé propice à mettre à l'aise les personnes impliquées. Ces locaux permettent de créer un sentiment d'appartenance chez les personnes impliquées. Ce climat de confiance favorise aussi l'expression des différents savoirs.

Lorsque des savoirs experts ou scientifiques sont sollicités, les chargé·e·s de mobilisation cherchent à mettre en place un cadre de travail qui va donner l'avantage aux citoyens et citoyennes impliqué·e·s, par des techniques d'animation, des routines de rencontre, des techniques d'activités brise-glaces, des tours de parole où les personnes présentent la durée de

leur implication et leur rôle dans l'organisme. Tout cela favorise une horizontalité dans les échanges et le rééquilibrage des hiérarchies entre les savoirs. L'objectif est de faire en sorte que les citoyen·ne·s soient reconnu·e·s en tant qu'expert·e·s de leur milieu. Pour Parole d'excluEs, ce savoir expérientiel compte autant dans la formulation des enjeux locaux que le regard scientifique, expert ou institutionnel.

> *Alors, il y a des rencontres aussi qui peuvent être décidées par un partenaire hein, et il n'y a pas seulement les mamans, il y a aussi les citoyens qui prennent le local comme un lieu de rendez-vous. Quelqu'un doit rencontrer une personne du CLSC, puis donne rendez-vous et… des fois ils m'avisent, et des fois non. Des fois la personne arrive et puis…sur le coup il me dit, « ha je dois rencontrer un tel du CLSC » et puis ils utilisent la petite salle, ok. Y'a ça et y'a les mamans qui ont déjà eu des rendez-vous avec des journalistes c'était le lieu de rencontre où l'entrevue s'est passée et tout et tout. On est juste avisé. C'est tout. (Extrait d'entrevue avec un·e chargé·e de mobilisation)*

Cette citation souligne le rôle joué par le local dans la mobilisation citoyenne. C'est un lieu de rencontre au sein duquel les citoyen·ne·s peuvent se réunir de manière plus ou moins formelle. L'appropriation du local par les personnes impliquées est visible lorsqu'elles y organisent des rencontres avec d'autres acteurs sans la présence de Parole d'excluEs.

2.2.2.2 Partir de la base, écouter et traduire

Dans la description de leur mandat, les chargé·e·s de mobilisation soulignent la place primordiale occupée par les savoirs citoyens pour déterminer les enjeux sur lesquels ils travaillent. En effet, les actions collectives mises en œuvre au sein de Parole d'excluEs doivent répondre aux aspirations et aux intérêts des citoyen·ne·s impliqué·e·s dans l'organisme.

Cette approche du travail demande une posture d'écoute à l'égard des citoyen·ne·s, et une attention à l'autre tant dans les moments formels de participation citoyenne (comités, assemblées citoyennes) que dans des temps plus informels. Les deux citations extraites du groupe de discussion avec les équipes de mobilisation et de recherche soulignent cet effort constant des chargé·e·s de mobilisation pour partir de la parole citoyenne dans l'élaboration des actions menées :

> *Personne 1 : C'est à partir de la parole parce qu'ils nous en parlent. Même s'ils ne nous disent pas ce qu'ils veulent ça résonne avec les enjeux personnels qu'ils nous apportent ou ce qu'ils nous disent de leurs voisins, qu'est-ce qui s'est passé en fin de semaine puis ils étaient déroutés […].*
>
> *Personne 2 : Indirectement ça rejoint toujours la parole parce qu'on a des signes qui nous disent « moi j'ai tel ou tel problème qui me cause du stress et de l'anxiété » donc on est au courant que les citoyens ont des problèmes de santé mentale. Mais là il y a quand même la parole citoyenne. Donc par rapport aux Éclaireurs[8] on voit qu'il y a un besoin auquel ça pourrait y répondre. (Extrait*

[8] Le projet Réseau d'éclaireurs est une initiative du ministère de la santé et des services sociaux durant la pandémie de COVID-19 et déployé par les CIUSSS (Centre Intégré Université de Santé et Services Sociaux). Il s'agit d'un programme

> *d'une entrevue collective sur la justice épistémique avec l'équipe de Parole d'excluEs)*

Les activités et projets mis en place ont pour objectif de répondre aux besoins et aux aspirations des citoyen·ne·s[9]. C'est la première étape de la valorisation de la parole de personnes peu audibles. Pour passer de l'écoute de la parole des citoyen·ne·s à une valorisation de celle-ci dans des actions et projets concrets, les chargé·e·s de mobilisation font un travail de traduction. La citation ci-dessous montre comment la connaissance fine des besoins des citoyen·ne·s par les chargé·e·s de mobilisation permet d'identifier des besoins concrets et d'y trouver des solutions.

> *Personne 1 : Les enjeux par exemple, la formation « les éclaireurs » c'est l'organisatrice communautaire du CIUSSS qui est venue avec cette proposition de projet là. Puis pour nous ça a fait du sens parce que l'enjeu de la santé dans le cadre de la pandémie aussi il y a des citoyens qui se sont mobilisés pour leurs voisins. Donc ça faisait du sens. Mais par contre il ne nous ont pas dit « on voudrait avoir une formation sur comment être un citoyen éclaireur ». Donc ça résonnait avec ce qu'on entend.*
>
> *Personne 2 : Ça répondait à un enjeu de santé mentale. »*
>
> *(Extrait d'une entrevue collective sur la justice épistémique avec l'équipe de Parole d'excluEs)*

Cet effort de traduction fait écho à l'importance de la lecture du terrain par les praticien·ne·s dans les processus de recherche-action (0). Les chargé·e·s de mobilisation jouent ici un rôle de liant, entre différentes composantes de l'écosystème de savoirs mobilisés par Parole d'excluEs : entre l'expérience vécue et la recherche, entre les besoins des citoyen·ne·s et des acteurs du milieu pouvant y répondre, entre les différentes expériences vécues d'un même phénomène.

2.2.2.3 Multiplier les espaces de participation

Comme pour la recherche-action, le travail de mobilisation citoyenne vise à valoriser une diversité de points de vue et de personnes. Cela demande aux équipes de multiplier les espaces de participation citoyenne, tant pour la participation aux recherches-actions que dans la réalisation des projets collectifs.

L'informalité prend une place importante dans ces pratiques afin de permettre la participation des personnes ayant plus de difficulté à s'exprimer dans un cadre trop normé et rigide (Hall, Godrie et Heck, 2020). Ce sont des temps de cuisine collective, des discussions au cours de fêtes de voisinage, des activités artistiques. Un effort de traduction doit être fait par l'équipe de mobilisation et l'équipe de recherche pour que la parole citoyenne soit mobilisable mais aussi visible. Les partenariats avec d'autres acteurs du milieu, comme l'équipe de médiation culturelle du quartier, permettent de multiplier les canaux de communication et les moyens d'expression

---

de formation visant à outiller des membres bénévoles de la communauté à l'accompagnement des personnes dans le besoin vers les ressources appropriés en santé. (Source : https://www.ciusssnordmtl.ca/nouvelles-et-evenements/article/decouvrez-gina-fiere-membre-du-reseau-des-eclaireurs-et-des-eclaireuses).

[9] C'est également un des constats qui ressort de la systématisation des pratiques, dont les résultats ont été présentés en rencontre d'équipe en juillet 2022.

facilitant ainsi l'implication de tous et toutes. Par exemple lors de l'écriture d'un ouvrage collectif, les gens qui ne pouvaient pas écrire ont pu s'exprimer et co-signer l'ouvrage grâce à une prise de notes par une tierce personne de l'équipe de médiation culturelle de l'Arrondissement. La participation et les connaissances de ces personnes ont été mises en valeur dans l'ouvrage au même titre que les savoirs des personnes capables d'écrire par elles-mêmes.

> *Les leaders ont tendance à parler plus fort, plus intensément donc c'est difficile de leur enlever ça. Donc c'est de le rappeler « ça fait comme 10 minutes que tu parles et puis y a d'autres personnes qui aimeraient s'exprimer ». Moi souvent je vais poser des questions pour voir avec les personnes qui parlent moins, est-ce que ça leur convient, est-ce qu'ils ont des idées de plus, c'est quoi leur avis là-dessus. C'est quand même la meilleure façon parce qu'il y a des personnes, si tu ne les intègres pas un minimum, elles ne parleront pas, elles ne veulent pas parler. Il y a un citoyen, il a énormément de connaissances, il a une opinion. C'est juste que ce n'est pas dans son tempérament, c'est quelqu'un de discret mais tantôt après lui avoir posé 2 ou 3 questions, là il s'est complètement ouvert puis il s'est mis à parler puis à exprimer ses idées. (Extrait d'une entrevue collective sur la justice épistémique avec l'équipe de Parole d'excluEs)*

Il y a une relation forte entre l'approche de développement du pouvoir d'agir adoptée par Parole d'excluEs et sa posture de justice épistémique. La mobilisation et la valorisation des savoirs des personnes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale s'inscrit dans l'approche du pas proximal développée par Yan Le Bossé, qui favorise la reconnaissance de « petits pas » dans le passage à l'action individuelle comme collective (Le Bossé *et al.*, 2017). Les chargé·e·s de mobilisation partent des capacités des citoyen·ne·s pour les amener à prendre la parole et passer à l'action une étape à la fois. Cela implique de créer des relations de confiance avec les personnes qui fréquentent le local, pour qu'elles se sentent à l'aise de s'exprimer dans le collectif ou dans des temps d'échange individuel. Cette posture demande de s'adapter au rythme d'implication de chacun·e.

2.2.2.4 Coconstruire l'action

La mise en pratique de la justice épistémique passe, au sein de l'action de Parole d'excluEs par la coconstruction de l'action avec les citoyen·ne·s. Ils et elles sont considéré·e·s comme des partenaires à part entière du passage à l'action. Ainsi, à la suite des processus de recherche-action identifiant les enjeux sur lesquels travailler, le travail de la mobilisation consiste à accompagner et formaliser des structures citoyennes (sous la forme de comités citoyens le plus souvent) qui prendront en charge les actions à mettre en œuvre.

> *Tous les ingrédients mentionnés précédemment (la parole, le local, l'animation et la vie associative, l'accompagnement, etc.) concourent à cette construction. L'ensemble du processus de mobilisation constitue en quelque sorte une « machine à créer du collectif ». À travers la création de ces collectifs et la réalisation concrète des activités et des projets, se construit aussi une vision d'un avenir commun pour le territoire et se définissent un fonctionnement, un partage des rôles et des responsabilités.*

> *Le rôle de l'étude sur les aspirations et besoins est déterminant dans la définition de cette vision locale et dans la construction de la population comme acteur. En effet, pendant l'enquête, comme on l'a vu, un comité de suivi est mis sur pied. À la fin de l'enquête, le comité de suivi s'élargit et prend en charge le suivi des priorités. À Montréal-Nord, ce comité s'est alors transformé en comité citoyen : le RCIP. (Parole d'excluEs, 2010, p. 34)*

Cette approche vise à donner du pouvoir aux citoyen·ne·s sur les actions menées au sein de leur territoire et sur les enjeux qui les concernent. Les savoirs sont considérés comme complémentaires pour mener l'action, développer l'appropriation des projets par le milieu et assurer qu'ils répondent réellement aux besoins de la population. Elle suppose aussi un croisement des pouvoirs et des pratiques (Fontan et Heck, 2017). Le pouvoir d'action de l'organisme est mis à contribution des projets que les citoyen·ne·s souhaitent mettre en place, et les chargé·e·s de mobilisation s'adaptent au rythme d'implication de chacun·e. Cette prise de pouvoir des citoyen·ne·s passe également par la valorisation de leurs actions et leur parole au sein du milieu. Cela s'incarne dans la mise en place de comités citoyens avec des représentant·e·s, par leur participation aux instances de concertation, des rencontres avec des partenaires locaux, etc. Cette approche de coconstruction conduit donc à reconnaitre l'expérience de vie des personnes de manière plus globale et à lui donner une valeur au-delà de la situation sociale et économique vécue par la personne impliquée.

2.3 Des défis à relever

Cette étude visait à identifier les défis à relever pour permettre à Parole d'excluEs d'aller plus loin dans la mise en pratique de sa posture de justice épistémique. Bien que nous reconnaissions l'apport essentiel de l'action communautaire pour valoriser les savoirs les moins valorisés socialement, il serait illusoire de penser que l'adoption de la justice épistémique comme posture suffit à lutter contre l'ensemble des injustices épistémiques qui se jouent dans notre société. Cette posture contribue néanmoins à interroger les relations de pouvoir qui peuvent perdurer dans nos organisations entre les différents individus et les différents statuts. La justice épistémique constitue donc un cap pour guider l'action, de la même manière que la justice sociale, qui donne une direction aux réflexions menées en continu par l'organisme autour de sa manière d'inclure une diversité de personnes et de savoirs. Aussi, le processus itératif de coanalyse des résultats de cette étude (voir section Méthodologie 1.4.1) nous a permis d'identifier des espaces réalistes d'ajustements de pratique pour l'équipe de l'organisme, les chercheur·euse·s et les comités citoyens.

2.3.1 Inversion des dynamiques de pouvoir et de la hiérarchie entre les savoirs

L'analyse des pratiques de Parole d'excluEs sous l'angle de la justice épistémique révèle la persistance de certains rapports de domination entre les savoirs et les formes d'expression de ces savoirs. Le discours des personnes qui ont plus de facilité à parler en public et en français est naturellement plus entendu et retenu par les autres acteurs du milieu (Nez, 2011). À contrario, des personnes moins outillées dans leur mode d'expression prennent plus de temps pour prendre leur place dans les comités citoyens.

> *Dans la récente recherche que j'ai menée, dans la prise de parole effectivement il y a des gens qui prenaient la parole qui ont un certain charisme, une certaine connaissance, puis une certaine propension à s'exprimer en public. Cela fait qu'ils prennent la place puis ça intimide les autres ou les autres ont tendance à aller dans leur sens (Extrait d'une entrevue collective sur la justice épistémique avec l'équipe de Parole d'excluEs)*

> *J'ai remarqué que dans certains comités, il y en a peut-être, parce qu'ils ont fait plus d'études que d'autres, ils ont étudié plus loin que d'autres, ils sont des leaders dans le groupe et ils ont comme une façon de rabaisser les autres qui ne sont pas forcément au même niveau qu'eux. Donc c'est vraiment notre rôle de les ramener tous au même niveau et de pouvoir leur permettre de s'exprimer de la même façon et de ne pas juste donner la priorité aux personnes qui pensent qu'ils sont les seuls capables d'être des leaders dans le groupe par exemple. (Extrait d'une entrevue collective sur la justice épistémique avec l'équipe de Parole d'excluEs)*

Toutefois, ceci constitue une des principales limites du travail de mobilisation et de valorisation des savoirs des citoyen·ne·s. En sommes, l'équipe de Parole d'excluEs reconnait que les citoyen·ne·s qui arrivent le mieux à faire valoir leurs besoins et aspirations au sein des discussions, sont celles et ceux qui maitrisent toutes les sphères d'implication et qui comprennent le mieux les lieux d'expression citoyenne et de pouvoir. La posture de justice épistémique consiste donc aussi à favoriser l'expression des savoirs des personnes les plus en marge au sein des espaces formels de participation.

Le processus de co-analyse avec les équipes de mobilisation a révélé également leur besoin de travailler au renforcement du sentiment de légitimité des personnes impliquées dans les espaces de croisement des savoirs. Beaucoup de savoir-faire sont mobilisés, comme le fait de préparer un repas ou de rappeler la date de la rencontre aux participant·e·s. Ils jouent un rôle essentiel pour créer la convivialité au sein du local et à créer un cadre propice à l'émergence de l'action collective. Cependant, comme ces savoirs sont peu valorisés socialement, les personnes qui les détiennent sont souvent prises dans une spirale d'autodénigrement et restent peu visibles, voire participent à leur propre invisibilisation (Freire, 1974). Cela nous révèle que la participation citoyenne passe en grande partie par la parole et que des savoirs pratiques citoyens sont peu reconnus, alors qu'ils participent aussi à la réussite de l'action collective.

Enfin, la systématisation des pratiques de mobilisation et de recherche-action nous amène à souligner la persistance de certaines hiérarchies entre les différents savoirs des

professionnel·le·s impliqué·e·s au sein de l'organisme. Il semblerait que les savoirs pratiques soient moins reconnus et moins valorisés que les savoirs scientifiques, tant dans l'action de l'organisme que dans les représentations externes. Une analyse plus approfondie de cet enjeu, et des mécanismes de gouvernance interne de Parole d'excluEs, serait toutefois à faire pour comprendre les mécanismes qui expliquent cette persistance de hiérarchie entre les différents savoirs professionnels.

2.3.2 Faire face à l'hétérogénéité des groupes

Parole d'excluEs tente de mobiliser une diversité de personnes, dans un souci de représenter la diversité des vécus du territoire, tant dans les processus de recherche que dans les comités citoyens mettant en œuvre les actions collectives. Toutefois, le fait de composer avec l'hétérogénéité des groupes semble représenter un défi face aux tendances de rassemblement par « groupes de pairs », en particulier entre personnes issues d'une même culture ou d'une même région. Cela demande aux chargé·e·s de mobilisation de combattre certaines méfiances à l'égard de l'autre ainsi que des tensions interculturelles existantes dans le quartier. Ce thème apparait dans plusieurs études réalisées au cours des années par l'équipe de recherche de Parole d'excluEs, comme ci-dessous dans l'étude menées en 2021 sur les besoins et aspirations des citoyen·ne·s de l'ilôt Pelletier.

> *En outre, certain·e·s citoyen·ne·s disent s'interroger sur l'état des relations interculturelles et la place des Québécois·e·s dits de souche à l'îlot Pelletier. Quelques résident·e·s manifestent d'ailleurs une certaine anxiété face à la population d'origine arabe du secteur. (Cariès et al.,2021, p. 99)*

Pour les chargé·e·s de mobilisation, ces tensions génèrent également des conflits à l'intérieur des groupes de citoyen·ne·s, ce qui engendre des défis pour la mobilisation. Par ailleurs, au cours d'une entrevue collective sur la justice épistémique avec l'équipe de Parole d'excluEs, les employé·e·s de l'organisme ont témoigné du besoin de rassemblement vécu par certains groupes, en particulier les personnes immigrantes.

> *Les personnes veulent se retrouver entre elles et c'est ça le problème moi je pense que c'est ça la vraie limite en fait. Et puis tu ne peux pas obliger les gens à se mélanger à d'autres personnes auxquelles elles ne s'identifient pas, on essaie mais si les personnes ne s'identifient pas à cette personne-là ils ne veulent pas forcément se retrouver avec ces personnes-là. (Extrait d'une entrevue collective sur la justice épistémique avec l'équipe de Parole d'excluEs)*

En termes de justice épistémique, cela relève le besoin de déconstruire des préjugés et des a priori au sein même des « groupes de pairs ». Il s'agit également de réaliser un travail de traduction interculturelle, pour que les différents groupes puissent se comprendre, se rencontrer et agir ensemble.

> *Ça peut être perçu comme minime mais il y a aussi des types d'humour différents. Et puis il y a des frictions entre comment quelqu'un qui va faire une blague très*

> *très légère ou vraiment qu'il faut pas prendre, c'est même pas quelque chose de grave mais ça se rend pas à l'autre personne et là l'autre personne elle bloque complètement et puis on dirait qu'elle ne veut pas faire d'efforts, alors que ce sont 2 personnes qui sont très présentes c'est comme dur après de ... qu'est-ce que je suis supposée faire à part de rire puis de dédramatiser de montrer que c'est juste une différence d'humour. Donc oui il y a des frictions. (Extrait d'une entrevue collective sur la justice épistémique avec l'équipe de Parole d'excluEs)*

Le travail en groupe de pairs (non-mixité de genre, raciale, de statut social ou professionnel) pourrait permettre de désamorcer les tensions en amont pour travailler différemment cette polyphonie (De Laat *et al.*, 2014; Godrie et Dos Santos, 2017). En effet, pour le moment les espaces de non-mixité sont peu utilisés, et concernent uniquement la non-mixité entre les types de savoirs : citoyens, pratiques et scientifiques. Or, à Montréal-Nord, de nombreuses cultures et réalités différentes cohabitent; de la même manière, les vécus de l'exclusion sont variés et parfois très contrastés. Les personnes en situation de pauvreté et d'exclusion ont été habituées à une singularisation de leurs trajectoires. Cela rend compliqué l'effort de créer un sens commun dans cette diversité et de faire adhérer la population à une vision commune de la transformation du territoire. Dans ce contexte, la collectivisation des savoirs est donc un défi difficile à relever. On voit que la divergence des points de vue peut amener à des conflits qui nuisent à la mobilisation citoyenne.

Parole d'excluEs souhaite valoriser la polyphonie des points de vue présents sur le territoire et créer à partir de cette hétérogénéité des expériences, une vision commune qui permette l'émergence d'une action collective mobilisatrice. Il faut donc composer avec les divergences de points de vue et d'opinions pour bâtir une vision commune de la transformation du quartier. Certains enjeux sociaux vécus, telle que la sécurité urbaine sont plus contentieux, et peuvent amener des conflits et des tensions au sein des groupes impliqués, qu'il revient souvent à l'équipe de mobilisation de désamorcer. C'est pourquoi, le travail de collectivisation des savoirs expérienciels nécessite de multiplier les espaces sécurisés pour discuter de certains enjeux avant de pouvoir envisager une mise en commun.

2.3.3 Rendre visibles d'autres savoirs

Enfin, un dernier défi de la mise en pratique de cette posture est de réussir à mobiliser une assez grande diversité de personnes et de savoirs hors du cercle « naturel » de l'organisme. La question de la diversité des savoirs mobilisés reste à clarifier. L'organisme mobilise une partie de la population du quartier, principalement les résident·e·s des immeubles alentours, mais les chargé·e·s de mobilisation reconnaissent que certains groupes ne sont pas faciles à rejoindre, à la fois des personnes plus isolées et éloignées des réseaux communautaires, à la fois certaines familles et travailleurs et travailleuses pauvres qui manquent de temps pour s'impliquer dans les activités communautaires.

> *Moi je me pose la question aussi par rapport aux personnes qui mobilisent. Parce que je ne suis pas immigrante donc je peux essayer à 150% de comprendre leur*

> *situation mais je ne comprendrai jamais à 100% parce que je n'ai pas le même vécu. Est-ce que ça c'est une limite à la base pour moi pour être capable de rejoindre autant ou plus de personnes que pour des employés qui ont ce même parcours là ? Je ne sais pas. (Extrait d'une entrevue collective sur la justice épistémique avec l'équipe de Parole d'excluEs)*
>
> *Les gens qui sont mobilisés c'est beaucoup de gens qui sont souvent sans emploi. Et les gens qui sont en emploi sont des travailleurs pauvres qui ne viennent pas au local aussi. Et là il a des questions de temps d'ouverture et cetera. (Extrait d'une entrevue collective sur la justice épistémique avec l'équipe de Parole d'excluEs)*

L'exclusion sociale est comprise comme une variété de situations, néanmoins l'approche est surtout territoriale et économique. On trouve peu d'informations sur la posture de Parole d'excluEs à l'égard de formes d'exclusion raciale, de genre, etc. Ainsi, bien que l'organisme ne sélectionne pas les personnes participantes, il apparait que certains enjeux abordés par les citoyen·ne·s dans les études des besoins et aspirations ne sont pas automatiquement transformés en actions concrètes. Notre étude n'a pas permis d'identifier des facteurs d'explication, il semblerait toutefois qu'il y a un effet de filtre, réalisé par l'organisme, mais qui peut également être lié à des causes externes (accès au financement, envergure des actions proposées ou distribution de la responsabilité avec d'autres acteurs). En ce qui concerne la lutte contre les inégalités épistémiques, on voit ici apparaître une limite de la valorisation de la parole citoyenne dans une perspective de passage à l'action.

La forte réflexivité des équipes de Parole d'excluEs sur leurs pratiques entraine souvent une posture très critique à l'égard de leur propre travail. Néanmoins, ce que ces citations révèlent c'est que la capacité de mobiliser et valoriser certains savoirs expérienciels dépend en grande partie de la sensibilité de la personne qui recueille la parole citoyenne, mais aussi des conditions opérationnelles dans lesquelles cette parole peut être accueillie. Ces conditions sont en grande partie dépendantes des ressources dont dispose l'organisme pour réaliser sa mission. Toutefois, nous percevons également un besoin de mieux formaliser l'approche de Parole d'excluEs pour limiter les effets de filtres apportés par les sensibilités et affinités individuelles à l'égard de certains enjeux et de certains groupes de personnes.

3. LA BOUSSOLE DE LA JUSTICE ÉPISTÉMIQUE : UN OUTIL D'AIDE À LA RÉFLEXION ET AU PASSAGE À L'ACTION

3.1 Présentation de la boussole

Dans les premiers moments de ce projet de recherche, un des objectifs poursuivis était la corédaction d'une définition opératoire de la justice épistémique adaptée au contexte de Parole d'excluEs. Il est rapidement apparu que cet objectif devait être remis en question pour deux principales raisons. Premièrement, le concept de justice épistémique est déjà beaucoup discuté dans la littérature scientifique et la production d'une nouvelle définition ne nous semblait pas être dans nos capacités (manque de temps et de ressources). De plus, cela ne correspondait pas réellement aux besoins de l'équipe de travail. En effet, comme on a pu le voir dans l'analyse de la mise en pratique de la justice épistémique par Parole d'excluEs, certains enjeux et défis persistent. Ainsi, nous avons décidé de cocréer avec l'équipe de recherche et l'équipe de mobilisation, un outil d'accompagnement à la réflexivité qui permettrait d'approfondir la posture de justice épistémique et sa mise en pratique. Cet outil nous semblait pouvoir contribuer concrètement à la réflexion sur la justice épistémique, en complémentarité avec le *Guide d'autoévaluation des démarches participatives à la lumière des inégalités épistémiques,* réalisé par l'équipe Épistémè du CREMIS[10].

3.2 Objectifs de l'outil

La boussole vise à :

- Orienter l'action dans le but de favoriser la juste participation de toutes les personnes concernées par celle-ci ;
- Accompagner la valorisation et la reconnaissance de la parole et des savoirs de toutes les personnes impliqué·e·s dans la coconstruction des projets et actions collectives ;
- Soulever les angles morts de l'action en cours, en termes de justice épistémique. C'est à dire de s'assurer que personne n'est laissé de côté en raison de son statut social (et professionnel au sein de l'organisation), de son genre, de son appartenance ethnoculturelle ou religieuse, de ses connaissances ou son mode d'expression, etc.

La forme de boussole met l'emphase sur l'objectif premier de l'outil : orienter l'action. Elle permet de renforcer la réflexivité présente au sein de l'organisme en mettant le focus sur les

[10] Équipe Épistémè (2020). Guide d'autoévaluation des démarches participatives à la lumière des inégalités épistémiques, Version 4 du 25 mars 2020, Centre de recherche de Montréal sur les inégalités sociales et les discriminations (CREMIS), Montréal, 8 p., https://centreinteractions.ca/wp-content/uploads/2020/07/Episteme_2020_Guide-dauto%E2%80%9Avaluation_V4.pdf, consulté le 4 novembre 2023.

angles morts en termes de justice épistémique. La boussole pointe vers différentes questions à se poser lorsqu'on souhaite mettre en place un processus de valorisation des savoirs citoyens et de coconstruction d'un projet par et pour les premières personnes concernées. Elle a été pensée et est à son plein potentiel dans un contexte organisationnel qui s'inscrit dans cette posture de justice épistémique. Ce n'est donc pas un outil de vulgarisation de la notion, ni un outil d'évaluation de notre action mais plutôt un guide pour accompagner notre réflexion. Cette boussole est un moyen d'analyser en continu la place de chacun·e dans les décisions qui sont prises par l'organisme. Cet outil s'inscrit dans le présent et permet d'orienter le futur proche d'un projet, plutôt que d'en faire une rétrospective.

Les points cardinaux et intercardinaux de la boussole sont des questions permettant de soulever la place que chacun des savoirs et détenteur·rice·s de ces savoirs prennent dans l'action en cours. Ils permettent ainsi de prévoir les ajustements à réaliser pour ne laisser de côté aucune voix importante dans le processus.

- **Qui parle ?**
    - Personnes, catégories a priori mais aussi auto-définies, rôle dans l'organisation et statut social. Par qui sont-elles désignées ?
    - Quels savoirs sont attendus venant de ces personnes ? De qui viennent ses attentes et pourquoi ?
    - Et donc qui ne parle pas ? Ou quels savoirs ne sont pas pris en considération ?
- **Qui est entendu ?**
    - Quelles expériences, savoirs et idées sont mis à contribution ?
    - Certaines idées et opinions ont-elles été laissées de côté ? Par qui ? Et pourquoi ?
    - Est-ce que des points de vue, des pratiques ou des savoirs ont évolué au travers de ce projet ?
    - Qui est valorisé / mis en avant ? Et comment ? Quelles voix sont entendues ?
- **Qui décide ?**
    - Quel est le processus de décision mis en place ?
    - Qui participe à la prise de décision ? Comment ?
    - Qu'est-ce qui motive cette décision ?
- **Qui fait ?**
    - Qui prend en charge le projet ? (Citoyen·ne·s, professionnel·le·s, collectif/individu)
    - Dans quelles conditions se fait le projet ?
    - Quels savoir-faire et pratiques sont mis à contribution dans ce projet ?

Les points intercardinaux :

- **Qui initie ?**
    - Quelles sont les origines du projet / de l'action ?
    - Pour répondre aux besoins / aspirations de qui ?
- **À qui ça profite ?**
    - Quel est l'impact du projet ? Auprès de qui ?
    - Qui et quels savoirs sont mis en valeur au travers de ce projet ?
    - Est-ce que des personnes exclues ont pu assumer un leadership ?
- **Qui soutien ?**
    - Quelles sont les conditions qui viennent avec ce soutien? (impératifs de résultats, temporalité, etc.)

  - Quel est l'impact de ces conditions sur le projet et la participation citoyenne au projet ?

- **Qui écoute ?**
  - Quelles personnes participent à la mise en visibilité du projet (prise de parole dans les médias, rédaction d'articles, séances d'informations, visites du site du projet, etc.) ?
  - Par qui et comment se fait la transmission de la parole citoyenne ? À destination de quel public ?
  - Comment cette parole citoyenne et plus généralement les messages envoyés dans le cadre du projet/de l'action sont reçus dans le milieu ?

3.3 Processus de co-construction

La boussole a été créée à partir d'un processus de coconstruction entre les équipes de recherche et de mobilisation de PE et des chercheur·euse·s membres de l'Incubateur universitaire de Parole d'excluEs (IUPE).

En août 2022, un prototype de la boussole a été développé par la stagiaire en collaboration avec l'équipe de recherche, à partir des lectures et des analyses présentées ci-dessus. Ce prototype a ensuite été testé au cours d'une séance de travail au sein de laquelle les participant·e·s ont été invité·e·s à discuter de deux projets en cours, à partir de la boussole : l'espace santé citoyen et le magasin général. Ce test nous a conduit à faire quelques apprentissages sur l'usage de la boussole et a révélé en particulier le besoin de créer un guide d'utilisation afin de permettre une prise en main autonome de l'outil.

En septembre 2022, une première version du guide d'utilisation a été présentée aux équipes de mobilisation et de recherche. Nous avons alors décidé de tester la boussole et son guide d'utilisation auprès d'autres organisations au cours du printemps et de l'été 2023.

Au cours de l'été 2023, Pauline Stive a été engagée à titre de graphiste pour améliorer le visuel de la boussole et de son guide.

En mai et en juin 2023, la boussole a été présentée et testée dans 3 ateliers :

- Un atelier de deux heures avec l'équipe du Réseau d'aide aux personnes seules et itinérantes de Montréal (RAPSIM), qui souhaitait réfléchir à l'implication citoyen·ne dans l'organisation de leur évènement annuel, la Nuit des Sans Abris
- Une présentation vidéo[11] et un court atelier d'une heure sur la justice épistémique et la boussole dans le cadre de la cohorte des savoirs ouverts de Projet Collectif, au cours

[11] La vidéo réalisée au cours de ce processus de coconstruction, avec l'organisme Projet Collectif peut être visionnée sur nos plateformes en ligne : https://youtu.be/IIxPuAdh4UY?si=5zZbpxmZL8DBNVAR.

duquel trois groupes de participant·e·s ont testé deux ou trois questions de la boussole sur un projet de leur organisation

- Un atelier d'une heure et trente avec l'organisme Hoodstock, auprès de citoyennes relais employées par l'organisme comme référentes de leur voisinage, dans le cadre du projet « Super voisines ».

Ces ateliers avaient pour objectif de tester l'animation imaginée pour mener un atelier sur la justice épistémique avec la boussole, d'ajuster le guide en conséquent. Nous voulions également nous assurer de sa possible appropriation par d'autres milieux de pratique. Le sondage de satisfaction et les suivis courriels et téléphoniques avec les participant·e·s aux ateliers nous ont permis de confirmer son utilité pour les milieux souhaitant réfléchir à la mobilisation et la valorisation des savoirs des premières personnes concernées dans leurs actions. Toutefois, l'utilisation de la boussole nécessite deux prérequis :

- Une compréhension du concept de justice épistémique et de sa mise en pratique, qui peut néanmoins faire l'objet de lectures et d'une discussion en amont de la séance d'animation de la boussole ;
- Une posture organisationnelle qui s'inscrive dans une approche de justice épistémique et qui se traduise dans une approche réflexive et dans des actions concrètes visant la valorisation des savoirs des premières personnes concernées et le développement de leur pouvoir d'agir.

À l'issue de ces ateliers, la boussole et son guide d'utilisation, accompagnés de la vidéo tournée avec Projet Collectif, ont été rendu disponibles sur le blogue de l'IUPE sous une licence *creative commons*[12].

3.4 Les apports de la boussole

Cet outil vise à soutenir l'équipe de Parole d'excluEs à dépasser les limites de l'action, en offrant un support pour une prise de recul, à des moments clés du projet.

Les tests réalisés avec l'équipe ont montré que la valorisation de savoirs et savoir-faire des citoyen·ne·s dans la mise en œuvre des solutions concrètes pourrait être renforcée. Cela permettrait de limiter un des écueils de la professionnalisation des projets qui ne donnent parfois plus suffisamment de place aux personnes impliquées. Elle renforce le coté inductif de la recherche, et permet de tracer l'origine des idées et de savoir comment les projets collectifs ont émergé. Ainsi, la boussole vise à s'assurer que les savoirs citoyens sont intégrés à toutes les étapes du processus. Elle sert de support aux décisions prises par l'équipe et aux discussions sur la hiérarchie entre les savoirs et les statuts et les inégalités épistémiques qui sont vécues ou

[12] Creative Commons est une organisation sans but lucratif dont l'objectif est de favoriser la diffusion des connaissances et des contenus culturels de façon libre et ouverte tout en protégeant les auteur·e·s. La boussole de la justice épistémique est un outil libre d'utilisation, hors utilisation commerciale. Elle peut être modifiée, en autant que ses auteur·e·s soient cité·e·s et que la diffusion de l'œuvre modifiée se fasse dans les mêmes conditions que l'originale. https://creativecommons.org/.

observées au sein de l'organisme et de son écosystème. Dans le travail sur le terrain, son coté visuel et tangible permet de concrétiser des concepts et théories complexes. Les questions qu'on y pose sont simples et permettent d'aborder la conversation sur la justice épistémique avec les comités citoyens accompagnés par Parole d'excluEs. C'est un outil d'animation pour aborder les enjeux reliés à l'inclusion d'une diversité de savoirs et de personnes au sein de ces groupes. Il conduit à discuter de la place donnée à la parole et à l'action citoyenne en termes de rapports et relations de pouvoir. Au-delà d'avoir des citoyen·ne·s présent·e·s autour de la table, la boussole invite à se poser la question de leur rôle au sein de l'action collective et du poids de leurs savoirs dans les décisions collectives. Nous y voyons aussi un moyen de débattre de la reconnaissance des savoirs citoyens au sein de l'action de Parole d'excluEs, pour la maximiser mais aussi pour favoriser une prise de conscience par le milieu de ce que l'organisme fait concrètement pour valoriser la parole citoyenne.

La boussole est un outil de lutte contre les injustices épistémiques, puisqu'elle nous permet de les révéler et de réajuster notre action afin de favoriser une plus grande visibilité aux savoirs des premières personnes concernées par les enjeux de pauvreté et d'exclusion sociale et de leur permettre d'agir pour changer leur situation et celle des autres. La notion de justice épistémique se déploie à travers plusieurs pratiques, de la recherche à la mobilisation citoyenne en passant par la mise en œuvre de projets concrets. La boussole permet de faire en sorte qu'on se réoriente et qu'on garde ce cap de la justice épistémique à chaque étape de nos actions.

4. CONCLUSION

Repenser la hiérarchie des savoirs

La posture de justice épistémique adoptée par Parole d'excluEs invite donc à revaloriser l'apport des savoirs citoyens pour penser et opérer les transformations sociales. Le modèle d'action permet de collectiviser les savoirs (citoyens, praticiens, universitaires) pour permettre une interprétation collective du vécu de l'exclusion sociale et de la pauvreté. En ce sens, il propose de revoir la hiérarchie traditionnelle des savoirs, au sein de laquelle les savoirs scientifiques sont bien souvent posés comme étant les « meilleurs », voire les seuls capables d'interpréter le monde. L'approche de Parole d'excluEs invite à considérer les personnes qui vivent l'exclusion et la pauvreté comme des "expertes de leur quotidien". Les praticien·ne·s comme les chercheur·euse·s sont mis·e·s au défi par la parole citoyenne. Les savoirs des personnes en situation de pauvreté et d'exclusion sont reconnus par les chercheur·euse·s et les praticien·ne·s comme des savoirs uniques, qu'eux-mêmes ne détiennent pas et dont ils donc ont une compréhension partielle, au même titre que l'expérience vécue ne suffit pas à comprendre toutes les causes structurelles de la pauvreté et de l'exclusion sociale.

Cette approche redonne aux phénomènes sociaux un sens profondément humain, c'est le vécu et l'expérience personnes vivant les situations de pauvreté et exclusion qui sert de base à leur interprétation. Cela passe par le lien direct entre les chercheur·euse·s, très présent·e·s sur le terrain et en relation directe avec les résident·e·s du territoire, et par l'emploi de méthodologies telle que l'ethnographie. Cela passe aussi par les pratiques de mobilisation citoyenne qui préservent la crédibilité et la légitimité des besoins et aspirations des citoyen·ne·s au sein du processus de recherche-action. Les chargé·e·s de mobilisation sont responsables de collecter et transmettre ces expériences citoyennes. Par ailleurs l'analyse de la mise en pratique de la justice épistémique à Parole d'excluEs suggère que la lecture que les praticien·ne·s font de la réalité-est tout aussi importante pour saisir les enjeux locaux, que les analyses proposées par les chercheur·euse·s.

Prendre le pouvoir sur un avenir commun

Les projets mis en œuvre résultent de croisements entre différents savoirs qui sont à la fois interreliés et se complètent pour comprendre la réalité et agir sur celle-ci. Dans le processus d'innovation, cette approche remet donc en question le rôle des expert·e·s et donne une crédibilité à des savoirs habituellement inaudibles. Chaque personne impliquée dans les différentes actions et activités, sans distinction de classe, de statut social ou professionnel, racial ou de genre, peut témoigner de son expérience et proposer une idée pour surmonter les enjeux communs. Les réponses collectives mises en œuvre doivent être au minimum validées et adoptées par les résident·e·s du quartier mais elles sont aussi souvent issues directement de propositions citoyennes. L'approche amène donc à considérer des solutions qui ne sont pas uniquement marquées par la nouveauté, mais qui réinterprètent des savoirs et des modes de vie issus d'autres cultures ou du passé.

Au sein de l'approche de Parole d'excluEs, la valorisation de la parole citoyenne vise alors à redonner du pouvoir aux personnes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale. Cela passe

d'abord par une prise de conscience du caractère collectif et même systémique des enjeux sociaux. Ainsi les personnes concernées par ces enjeux développent, en collaboration avec les particien·ne·s et les chercheur·euse·s des moyens d'interpréter leur vécu. Cela permet donc de sortir de l'individualisation des phénomènes subis pour en comprendre les implications systémiques. Les personnes impliquées auprès de Parole d'excluEs transforment leur rapport aux enjeux qu'ils rencontrent dans leur quotidien. L'organisme travaille activement à un rééquilibrage entre les savoirs, notamment par le développement du pouvoir d'agir citoyen, et cherche à contrebalancer ainsi la hiérarchie entre les statuts des sachants et des savoirs. Ce processus de mise en commun des savoirs et de coproduction des connaissances conduit à la formation de collectifs pour agir ensemble sur ces enjeux. Ce collectif œuvre au soutien de la parole et de l'action citoyenne, afin de maintenir la capacité des personnes concernées par les enjeux de pauvreté et d'exclusion sociale à exprimer leur vécu et agir pour améliorer leurs cadre et conditions de vie.

Lorsqu'on s'attarde à l'analyse de la posture de justice épistémique au sein de Parole d'excluEs, il apparait que la valorisation de la parole citoyenne joue un rôle non seulement dans les trajectoires individuelles, mais également dans la formation d'un collectif d'où pourra émerger des projets porteurs pour le milieu et avoir un effet d'entrainement sur la mise en visibilité des personnes concernées, de leurs vécus et de leurs initiatives de lutte à la pauvreté et l'exclusion sociale.

Le dissensus, une force ?

Cela n'est pas exempt de défis et en particulier l'enjeu de collectiviser des savoirs divergents et de faire face aux dissensus amenés par l'hétérogénéité des points de vue. À tout moment du processus, il faut être prêt à être remis en question par d'autres savoirs, d'autres personnes qui n'ont pas encore été consultées ou qui n'ont pas encore eu la possibilité de participer et cela implique de travailler dans une zone d'incertitude et savoir s'adapter finalement au contexte et à son évolution. Il n'y a pas une uniformité à l'intérieur de la communauté citoyenne et cette ouverture est justement la force du travail dans une posture de justice épistémique. Inclure les savoirs citoyens et les rendre visibles, va au-delà de la simple présence symbolique, il s'agit par la présence de la parole citoyenne de s'assurer d'une plus grande validité des recherches et des actions menées. À terme, même si le processus de passage à l'action peut être plus lent, cette posture a pour objectif de favoriser une forme d'efficacité de l'action grâce à une vision plus globale des enjeux à relever en amont et une appropriation plus grande des projets menés par les premières personnes concernées, dont le vécu, les besoins et aspirations ont été entendus tout au long du processus. Cela implique donc un travail continu, en constante évolution, afin d'ajuster les pratiques de l'organisme à mesure que les enjeux en termes d'inclusion et de justice épistémique se déploient. C'est donc l'utilité de la boussole de guider et d'accompagner les ajustements nécessaires à la lutte contre les injustices épistémiques.

Justice épistémique et justice sociale

Pour conclure, nous souhaitons expliciter l'imbrication entre la posture de justice épistémique adoptée par Parole d'excluEs et l'approche de la justice sociale selon Fraser (2011). La justice épistémique est une condition essentielle de l'action en faveur de plus de justice sociale, pour Parole d'excluEs. La mission de l'organisme traduit une volonté d'arrimer ce que Fraser (2011)

appelle des *remèdes de redistribution*, améliorer l'accès à la santé par exemple et des *remèdes de reconnaissance*, en rendant visible le vécu des personnes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale. Et cela passe par l'acquisition pour ces personnes d'une plus grande *parité de participation,* en leur offrant des conditions d'accès aux ressources matérielles qui leur manquent (accès à l'alimentation par exemple) en permettant leur participation à la vie sociale. Parole d'excluEs propose ainsi aux personnes en situation de pauvreté de déterminer elles-mêmes « ce qu'est une vie bonne et de décider des moyens pour la poursuivre » (Fraser, 2011 [2005], p. 50). La posture de justice épistémique adoptée par l'organisme contribue à cet objectif en permettant la participation des personnes aux décisions collectives (dimension politique) et en reconnaissant les capacités cognitives et la pertinence de leur expérience (dimension culturelle) pour fonder les actions transformatrices visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale. En agissant ainsi, Parole d'excluEs contribue à recomposer les identités collectives en permettant à des personnes marginalisées, porteuses de savoirs dévalorisés, de renforcer leur estime de soi et de redéfinir leur place dans le monde. Cette démarche va au-delà du développement du « respect de soi des membres des groupes actuellement non respectés » comme l'écrit Fraser (2011 [2005], p. 31). Elle vise plutôt à déconstruire la hiérarchie entre les savoirs et les personnes et revaloriser la contribution de chaque type de savoir à la transformation sociale. En somme, cette posture implique de travailler dans une posture engagée qui peut demander d'aller jusqu'à une forme de déconstruction de soi. Elle suppose également une grande part de réflexivité au sein du collectif, que, nous espérons, la Boussole de la justice épistémique contribuera à renforcer.

BIBLIOGRAPHIE

Agrawal, A. (2004). Indigenous and scientific knowledge: some critical comments. *Antropologi Indonesia*, *0*(55). doi: https://doi/org/10.7454/ai.v0i55.3331.

Allen, A. (2017). Power/Knowledge/Resistance: Foucault and epistemic justice. In *The Routledge Handbook of Epistemic Injustice* (1re éd.). Routledge. https://doi.org/10.4324/9781315212043.

Bhargava, R. (2013). Pour en finir avec l'injustice épistémique du colonialisme [traduction de Aurélien Blanchard]. *Socio*, *1*, 4175. WorldCat.org. https://doi.org/10.4000/socio.203.

Burgart Goutal, J. (2020). Être écoféministe: théories et pratiques. Paris, L'échappée.

Cariès, R., Heck I., Socquet-Juglard F. et Simard, M. (2021). *L'îlot Pelletier - quels enjeux prioritaires dix ans après l'implantation d'un modèle de transformation socioterritoriale dans le secteur ?*, Les Cahiers du CRISES, Études de cas, ES2001, 104 p., Montréal: Centre de recherche sur les innovations sociales (CRISES).

Carrel, M., Loignon, C., Boyer, S. et De Laat, M. (2017). Les enjeux méthodologiques et épistémologiques du croisement des savoirs entre personnes en situation de pauvreté, praticien ne s et universitaires. Sociologie et sociétés, 49 (1). doi: 10.7202/1042808ar.

De Laat, M., Boyer, S., Hudon, C., Goulet, É. et Loignon, C. (2014). Le croisement des savoirs et des pratiques avec des personnes en situation de pauvreté. Une condition nécessaire pour une société du savoir inclusive. Globe : Revue internationale d'études québécoises, 17 (2). doi: 10.7202/1036238ar.

Dei, G. J. S., Hall, B. L., & Rosenberg, D. G. (2000). *Indigenous knowledges in global contexts: multiple readings of our world*. Buffalo: Published in association with University of Toronto Press. https://www.deslibris.ca/ID/418062.

Dorlin, E. (2021). Sexe, genre et sexualités : Introduction à la philosophie féministe (2e édition mise à jour). Presses universitaires de France; WorldCat.org.

Dotson, K. (2011). Tracking Epistemic Violence, Tracking Practices of Silencing. Hypatia, 26(2), p. 236-257. WorldCat.org. https://doi.org/10.1111/j.1527-2001.2011.01177.x.

Escobar, A. (2016). Décroissance, après-développement et transition. Alternatives Sud, 23 (3), p. 49-71.

Escobar, A. (2018). Sentir-penser avec la terre. Une écologie au-delà de l'Occident, traduit de l'espagnol par l'Atelier de Minga. Paris, Seuil, coll. « Anthropocène », 240 p.

Escobar, A. (2020), Pluriversal Politics: The Real and the Possible. Durham, N.C.: Duke University Press, 232 p. Translation by David Frye.

Espínola, F. A. (2018). Rapports sociaux de sexe dans la recherche biomédicale : Une lecture de la production de savoirs dans les publications féministes anglophones. *Sociologie et sociétés*, *49*(1), p. 61-87. WorldCat.org. https://doi.org/10.7202/1042806ar.

Fanon, F. (1952). Peau noire. Masques blancs. Paris: Les Éditions du Seuil, 1952, 239 p. Collection: la condition humaine.

Foudriat, M. (2016). La co-construction. Une alternative managériale, Presses de l'EHESP, 2016, p. 15-36.

Fraser, N. (2011). Qu'est-ce que la justice sociale ? Reconnaissance et redistribution. Traduit de l'anglais par E. Ferrarese. Paris: La Découverte. 182 p. (Publication originale en 2005).

Freire P. (1995). Education for critical consciousness. New York: Continuum International Publishing Group.

Fricker, M. (2007). Epistemic injustice: power and the ethics of knowing. Oxford University Press.

Fals Borda, O. (1988). Briser le monopole de la connaissance, Situation actuelle et perspectives de la recherche-action participative dans le monde*. Dans :* Diaz L. et Godrie, B., (2020) *Décoloniser les sciences sociales. Une anthologie bilingue de textes d'Orlando Fals Borda (1925-2008)* : 85-101, disponible en libre accès à https://scienceetbiencommun.pressbooks.pub/falsborda.

Fontan, J.-M. (2017). D'un système d'acteurs à un écosystème d'intervention. Systématisation des connaissances sur la démarche de l'expérience et de l'organisation Parole d'excluEs. Montréal: Parole d'excluEs et Service aux collectivités UQAM.

Fontan, J.-M. et Heck, I. (2017). "Parole d'excluEs : croisement des savoirs, des pouvoirs et des pratiques au sein de l'Incubateur universitaire Parole d'excluEs", *Éducation et socialisation* [Online], 45 | 2017, Online since 01 September 2017, connection le 30 août 2023. http://journals.openedition.org/edso/2540; https://doi.org/10.4000/edso.2540.

Fontan, J.-M., Klein, J.-L., Caillouette, J., Doyon, M., Lévesque, B., Tremblay, D.-G., Tremblay, P.-A. et Trudelle, C. (2017). Vers de nouveaux modèles d'action en développement territorial : l'expérimentation à l'échelle locale de la transition vers le « *buen vivir* ». *Économie et Solidarités*, *44*(1-2), p. 84-102. https://doi.org/10.7202/1041606ar.

Godrie, B. et Dos Santos, M. (2017). Inégalités sociales, production des savoirs et de l'ignorance. Sociologie et Sociétés, XLIX(1), p. 7-31.

Godrie, B., Boucher, M., Bissonnette, S., Chaput, P., Flores, J., Dupéré, S., Gélineau, L., Piron, F. et Bandini, A. (2020). « Injustices épistémiques et recherche participative: un agenda de recherche à la croisée de l'université et des communautés », *Gateways: International Journal of Community Research and Engagement*, 13:1.

Grosfoguel, R. (2012). Un dialogue décolonial sur les savoirs critiques entre Frantz Fanon et Boaventura de Sousa Santos. *Mouvements*, 72, p. 42-53, https://doi.org/10.3917/mouv.072.0042.

Groupe de recherche Quart Monde Université (2008). Le croisement des savoirs et des pratiques : quand des personnes en situation de pauvreté, des universitaires et des professionnels pensent et se forment ensemble. Les Éd. de l'Atelier-les Éd. Ouvrières.

Hall, G. et Heck I. (2020). Knowledge Democracy and Epistemic In/Justice: Reflections on a Conversation. *Canadian Journal of Action Research*, *21*(1), https://doi.org/10.33524/cjar.v21i1.516.

Haraway, D. (1988). Situated knowledges: the science question in feminism and the privilege of partial perspective. Feminist Studies, 14(3), p. 575-599. https://doi.org/10.2307/3178066.

Harding, S. G. (1991). *Whose science? Whose knowledge?: Thinking from women's lives*. Vol. 1-1 online resource (xii, 319 p.). Cornell University Press; WorldCat.org. https://search.ebscohost.com/login.aspx?direct=true&scope=site&db=nlebk&db=nlabk&AN=1422906.

Heck, I., René, J. F. et Castonguay, C. (2015). *Étude sur les besoins et aspirations des citoyens du Nord-Est de Montréal-Nord*. Les Cahiers du CRISES, Études de cas, ES1503, 126 p., Montréal: Copublication Centre de recherche sur les innovations sociales (CRISES) / Incubateur universitaire Parole d'excluEs (IUPE).

Heck, I. (2016). Parole d'excluEs : créer de l'inclusion sociale. Relations, (784), p. 28-29.

Heck, I., Le Bossé, Y. et Fontan, J.-M. (2017). Consolidation et développement du modèle d'action de Parole d'excluEs. Document synthèse des rapports de recherche de I. Heck, Y. Le Bossé et J.-M. Fontan. Montréal : Parole d'excluEs et Service aux collectivités UQAM.

Kidd, I. J., Medina, J. et Pohlhaus, G. M. (2017). The Routledge handbook of epistemic injustice. Vol. 1-1 online resource (xviii, 419 p.). Routledge, Taylor & Francis Group; WorldCat.org. https://doi.org/10.4324/9781315212043.

Lévesque, C. et Apparicio, P. (2013). Favoriser la coconstruction des connaissances en contexte autochtone : enjeux et défis méthodologiques. Dans Lévesque, Cloutier, E. et Salée, D. (dirs). La coconstruction des connaissances en contexte autochtone : cinq études de cas, 2013-03. Montréal : Réseau de recherche et de connaissances relatives aux peuples autochtones (DIALOG) et Institut national de la recherche scientifique (INRS).

Le Bossé, Y., Bilodeau, A., Chamberland, M. et Martineau, S. (2009). Développer le pouvoir d'agir des personnes et des collectivités : quelques enjeux relatifs à l'identité professionnelle et à la formation des praticiens du social. Nouvelles pratiques sociales, 21(2), p. 174-190. https://doi.org/10.7202/038969ar.

Le Bossé, Y., Bourassa, B., Chamberland, C., Fournier, G. et Vallerie, B. (2017). La contribution de l'initiative « Parole d'excluEs » au développement du pouvoir d'agir individuel et collectif des citoyens du quartier nord-est de Montréal-Nord. Montréal : Parole d'excluEs et Service aux collectivités UQAM.

Medina, J. (2013). *The epistemology of resistance: gender and racial oppression, epistemic injustice, and resistant imaginations* (Ser. Studies in feminist philosophy). Oxford University Press.

Mignolo, W. (2001). Géopolitique de la connaissance, colonialité du pouvoir et différence coloniale. Multitudes, 6(3), 56. WorldCat.org. https://doi.org/10.3917/mult.006.0056.

Nugroho, K., Carden, F. et Antlöv, H. (2018). *Local knowledge matters: power, context and policymaking in Indonesia*. Bristol, UK: Policy Press. Récupéré de *WorldCat.org* http://www.jstor.org/stable/10.2307/j.ctv3hvc26.

Parole d'excluEs (2023, Juin). Qui sommes-nous ? https://parole-dexclues.ca/nos-fondements/.

Parole d'excluEs (2010, Mars). Le modèle d'action de mobilisation contre l'exclusion sociale par le logement communautaire de Parole d'excluEs, Ouvrage collectif. Rapport remis à la Direction de l'innovation et du transfert du ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation.

Piron, F. (2017). Méditation haïtienne : répondre à la violence séparatrice de l'épistémologie positiviste par l'épistémologie du lien. *Sociologie et sociétés*, *49*(1), p. 33-60. https://doi.org/10.7202/1042805ar.

Piron, F.; Regulus, S. et Dibounje Madiba, M-S. (2016). *Justice cognitive, libre accès et savoirs locaux. Pour une science ouverte juste, au service du développement local durable.* Québec, Éditions science et bien commun.

Smith, D. E. 1926-. (1990). The conceptual practices of power: A feminist sociology of knowledge. University of Toronto Press; WorldCat.org. https://bac-lac.on.worldcat.org/oclc/21159733.

Stengers, 2000 Stengers, I., Verstraeten, P. et Mathieu, N. (2000). Discipline et interdiscipline : la philosophe de « l'écologie des pratiques » interrogée-Entretien avec Isabelle Stengers. Natures Sciences Sociétés, 8(3), p. 51-58.

Shiva, V. (1988). *Staying alive: women, ecology and development*. London : Zed Books.

Shiva, V. et Mies, M. (1999). Ecoféminisme. *Ecofeminisme*, p. 1-368.

Vaillancourt, Y. (2019) « De la co-construction des connaissances et des politiques publiques », SociologieS [En ligne], Dossiers, mis en ligne le 23 mai 2019, consulté le 13 septembre 2023. http://journals.openedition.org/sociologies/11589, https://doi.org/10.4000/sociologies.11589.

Visvanathan, S. (2016). « La quête de justice cognitive » (Traduction de The Search for Cognitive Justice, 2009). In Justice cognitive, libre accès et savoirs locaux. Pour une science ouverte juste, au service du développement local durable, sous la direction de Florence Piron, Samuel Regulus et Marie Sophie Dibounje Madiba. Québec, Éditions science et bien commun. En ligne à https://scienceetbiencommun.pressbooks.pub/justicecognitive1.